



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 13 et 14 mai 2023

Liste de diffusion : représentant·e·s de ligue et des licencié·e·s individuel·le·s
Ligues régionales, conseil exécutif, haut conseil, chargé·e·s de mission, membres d'honneur, professionnel·le·s

Le présent compte-rendu a été adopté au cours de l'assemblée générale du 10 juillet 2023.

ORDRE DU JOUR

Samedi 13 mai 2023

09h00 *Accueil et émargement*

10h00 *Ouverture de l'assemblée générale*
Intervention de la présidente du CPSF
Marie-Amélie Le Fur
Election de la présidente de séance
Adoption du compte-rendu de l'AG des 30 avril et 1^{er} mai 2022
Rapport d'activités 2022

ATELIER PARTICIPATIF

Temps d'échanges sur les orientations de la réforme des textes fédéraux – Episode 1

13h15 *Pause déjeuner*

14h45 *Rétrospective de l'année 2022 (vidéo)*
Modifications règlementaires
Rapport du haut conseil
Vie sportive : panorama sur les chantiers en cours
Temps d'échanges sur les orientations de la réforme des textes fédéraux – Episode 2
Evolution des outils de communication fédéraux
Performance sociale et mesure d'impact : ambitions et point d'étape
Hommages et récompenses

19h30 *Suspension de l'assemblée générale*

Dimanche 14 mai 2023

09h00 *Reprise de l'assemblée générale*
Intervention de la ministre des Sports et des JOP (vidéo)
Restitution de l'atelier participatif

Rapport du trésorier général : comptes annuels 2022
Rapports des commissaires aux comptes
Approbation des comptes annuels 2022
Affectation du résultat de l'exercice
Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes
Quitus au trésorier général pour la gestion des comptes

Rapport du trésorier général : révision de la trajectoire budgétaire 2023/2024
Tarifs des licences, de l'affiliation fédérale et du plafond des cotisations locales pour la saison 2023/2024
Approbation du budget prévisionnel 2023

12h00 *Questions diverses*

12h30 *Clôture de l'assemblée générale*



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

PARTICIPATION

Ligues régionales

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Licenciés individuels

Pierre-Emmanuel Panier (également président du haut conseil)

Conseil exécutif

Présents : Audrey Baron, Sylvain Benaïm, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Jules Harduin, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couedic, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Excusés : Julie Grall, Henri Guermont, Alexandre Huvet, Capucine Parot

Chargés de mission bénévoles

Magali Godin, Robin Nicollet

Haut conseil

Christophe Chenut, Frédéric Dumont (membres)

Membres d'honneur

Présents : Jean-François Aninat (vice-président d'honneur), Hélène Bussolino (membre d'honneur), Pierre Chatellier (vice-président d'honneur)

Excusés : Michel Deschamp (vice-président d'honneur), Raymond Hermier, Bruno Lafitte, Paul-André Tramier (président d'honneur)

Equipe opérationnelle

Céline Berton (directrice administrative et financière), Pascal Bildstein (directeur Événementiel), Pascal Candeille, Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou, Sophie Chevalley, Emilie Coconnier (responsable administrative), Manuela Dos Santos, Dorothée Fortin-Mouillaud (directrice Communication & Marketing), Dominique Froissart, Nicolas Galtier, Morgane Guillouet, Enzo Hollville, Alexandre Komilkiw (responsable Vie sportive), Ludivine Lattat, Vincent Legras (responsable Relations avec les territoires), Karine Lévêque, Etienne Makhoulfi, Laureen Marchand, Romain Marchand, Camille Montigny, Sébastien Motard (responsable financier), Audrey Poupard, Julien Pourcelot, Marie Reintaux, Océane Richeton, Martine Robert (directrice Performance sociale), Eric Salanoubat (directeur général), Benjamin Slanka, Thierry Soler (responsable Performance sportive), Jade Somprou, Vincent Vanhulle (responsable Emploi & Formation), Romain Vergnaud

Invités

Erik Boulois (CAC KPMG), Jean-Christophe Breillat (CDES), Thomas Champion (directeur ligue AURA), Valérie Contoz (ligue IDF), Alexandre de Froissard (CAC), Louis Knusmann (Paris 2024), Marie-Amélie Le Fur (présidente CPSF), Pierre Messerlin (consultant agence Projet S Conseil), Yannick Meunier (directeur ligue NAQU), Endrina Nau (ligue Wallis-et-Futuna), Thierry Sibieude (laboratoire EMISE ESSEC)



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Journée 1 – Samedi 13 mai 2023

Quorum AG, le samedi 13 mai 2023

Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 25% des voix soit 169 voix.

Nombre de représentants présents : 75/140

Nombre de représentants présents ou représentés : 106/140

Nombre de voix présentes : 522/676 dont 31 procurations représentant 122 voix

Le nombre de voix présentes étant de 522, soit 77,22%, le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.

Introduction

Le président, Yohan Penel, souhaite la bienvenue, et remercie l'ensemble des populations présentes à cette assemblée générale.

Le président se félicite que l'AG se déroule à l'INSEP, ce haut lieu du sport français et remercie les invités présents, Marie-Amélie Le Fur (présidente du Comité Paralympique et Sportif Français), Louis Knusmann (Paris 2024), les représentants des territoires, avec un territoire de plus cette année – Mayotte, Pierre-Emmanuel Panier qui représente les licenciés individuels, les membres du conseil exécutif, les chargés de mission, les professionnels. Tous sont présents pour un moment démocratique, de partage, de bilan de cette année 2022 bien plus riche que l'année précédente puisque la crise sanitaire s'est éloignée, et puis pour se projeter jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui seront l'une des plus grandes expériences que nous aurons l'occasion de vivre.

Cette AG sera l'occasion de se poser collectivement des questions fondamentales en lien avec les réalités d'aujourd'hui :

- En premier lieu, qu'est-ce que le badminton ? Un sport ? Une activité physique ? Un jeu ? Un loisir ? Un spectacle ? Un mode de vie ? Un outil de politiques publiques ? Un peu de tout ça ?
- Ensuite, la question fondamentale du pourquoi ?
 - Pourquoi la fédération existe ?
 - Pourquoi y a-t-il des organes déconcentrés ?
- Enfin vient le comment ?
 - Comment le badminton peut et veut changer des vies ? Comment est-ce qu'on mesure cet impact positif sur le bien-être et sur la santé des populations, sur le dynamisme et l'attractivité des territoires ?
 - Comment on accroît la performance sportive au sein du badminton français, pour atteindre durablement les podiums ?
 - Comment on inspire tous les clubs à mieux se structurer pour mieux répondre aux attentes des collectivités et des adhérents ?

Yohan Penel revient sur ce qui est l'ADN du projet fédéral plébiscité en 2020, à savoir le club, le club non pas comme un prestataire qui ouvre et ferme le gymnase, mais un club qui a un rôle à jouer au sein de son territoire, dans son interaction avec les collectivités, les citoyens, à travers des retombées qui peuvent être sportives, sociales, économiques et médiatiques. C'est vers ce rôle que nous voulons amener les clubs pour qu'ils puissent répondre aux différents enjeux (créneaux, modèles économiques et ressources humaines).



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

En effet, les clubs sont exposés à quelques obstacles :

- La concurrence des clubs affiliés à d'autres fédérations (le badminton est présent dans 18 fédérations qu'elles soient multisports, scolaires, affinitaires...),
- La concurrence des clubs non affiliés,
- La concurrence de la pratique libre,
- La concurrence de la pratique en salle privée,
- Le manque de ressources humaines,
- Le manque de financements pérennes,
- Des créneaux inadaptés.

Le choix pour un club de s'affilier à une fédération plutôt qu'une autre repose sur 3 éléments :

- **L'idéal** : dans quoi les clubs vont se retrouver et se projeter ?
- **Les services** : quels outils sont offerts aux clubs ?
- **Le tarif** : le coût (de la licence et de l'affiliation) est souvent le premier argument que certaines fédérations opposent à la nôtre.

Les coûts de notre licence et de notre affiliation sont plus élevés car nous avons une délégation de service public pour amener le haut niveau français le plus haut et longtemps possible sur les podiums internationaux, et cela représente un investissement pour le rayonnement de notre sport que n'ont pas les 17 autres fédérations qui proposent du badminton. La différence de coût doit également se retrouver dans la qualité de la vie associative et des services proposés à nos membres. La question du « juste prix du badminton » sera traitée dans le cadre d'un atelier en fin de matinée. Il ne faut en effet pas confondre accessibilité sociale et bas coût. La première est basée sur une solidarité financière entre les membres, tandis que la seconde correspond à un nivellement par le bas des moyens mis à disposition du badminton pour répondre aux attentes des membres.

Concernant **l'idéal**, quelle histoire est racontée à nos adhérents ? Aujourd'hui, environ 60% de nos licenciés n'ont jamais fait de compétition. Si notre idéal est uniquement compétitif, c'est normal que des personnes ne s'y retrouvent pas et se tournent vers d'autres fédérations.

En termes de **services**, nous avons des services existants, parfois méconnus, et des services à construire. En réponse aux attentes des clubs, notre structure fédérale (FFBaD, ligues, comités) contribue dans les domaines suivants :

- Influenceurs, à travers le plaidoyer du badminton réalisé auprès des décideurs,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Accès à des financements,
- Mise à disposition d'outils numériques,
- Accompagnement des dirigeants,
- Réseau territorial fort : près de 2 000 clubs dans 19 territoires, pour échanger, mutualiser, diversifier les rencontres,
- Formations dans de nombreux domaines (dirigeants, techniciens, professionnels),

Historiquement, des défis perdurent :

- La fidélisation des licenciés, notamment les non-compétiteurs (40% de perte chaque saison),
- La mobilisation et la fidélisation des bénévoles,
- L'affiliation des clubs affiliés à d'autres fédérations ou non-affiliés,
- La diversification des recettes pour fortifier le modèle associatif.

Face à ça, les recettes d'hier ne sont peut-être plus les clés de la réussite de demain. D'où l'évolution du projet fédéral et des éléments de langage. Le maître mot doit être « épanouissement », que les personnes soient compétitrices, non compétitrices, en situation de handicap ou non, jeunes ou moins jeunes. Pour fidéliser, nous devons nous intéresser à leur bien-être et au sens que l'on place dans la pratique.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Pour évaluer une politique associative, il est important de se poser la question des indicateurs, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs, se fixer des objectifs pour motiver les acteurs et juger de l'impact réel des actions. Quels sont les indicateurs qui permettent de définir ce qui caractérise une bonne association. Par exemple :

Club	Structure fédérale
Classement de l'équipe 1	Nombre de médailles
Nombre d'adhérent·e·s	Nombre de licencié·e·s
Taux de fidélisation	Nombre de conventions signées
Nombre de jeunes en équipe de France	Montant des subventions
Nombre d'animations extra-sportives	Nombre d'outils mis à disposition
Ambiance	Baromètre social des dirigeant·e·s
Qualité du projet associatif	Nombre d'actions du projet fédéral réalisées (sur les 81)

Après une décennie 2010-2019 marquée par une mutation des pratiques, une stagnation voire une érosion du modèle associatif, on a eu la crise sanitaire, la crise géopolitique avec la guerre en Ukraine, la crise énergétique cet hiver et l'inflation, en parallèle de réformes gouvernementales qui tendent fortement les relations sociales. Pourtant, face à tout ça, les ambitions du badminton, que vous avez soutenues depuis 2020, sont légitimes :

- Parce que la communauté des bénévoles du badminton sait depuis très longtemps être créative,
- Parce que le badminton a une capacité rare de pouvoir s'adapter à de nombreux publics,
- Parce qu'avec des Jeux Olympiques et Paralympiques à domicile l'année prochaine, tous les rêves sont permis.

Le projet fédéral vise à faire de la fédération un phare pour les clubs qui éclaire un chemin vers plus de lucidité face à la société du 21^{ème} siècle et vers plus de résilience. Pour rappel (voir [rapport d'activités](#)), il se décompose en 5 axes :

1. Un badminton français performant sur les compétitions internationales valides comme para, seniors comme jeunes, qui se rapproche petit à petit des médailles mondiales, avec une préparation toujours meilleure à la dureté du haut niveau, un classement qui assure l'homogénéité des matches et qui fidélise dans la compétition, des formats de compétition diversifiés
2. Un badminton performant dans l'impact qu'il a dans la vie de ses pratiquants, compétiteurs ou non, mais aussi des non-pratiquants, creuset d'une innovation sociale qui montre l'utilité potentielle du sport dans la société française, au plus près des grandes préoccupations des citoyens
3. Une structure fédérale performante dans son organisation interne et territoriale, dans son modèle économique, dans son rayonnement institutionnel pour promouvoir une discipline accessible à toutes et à tous
4. Une communauté du badminton qui s'agrandit, à travers la fidélisation, l'adaptation et la promotion, avec des outils modernes qui parlent à tout le monde, le partage de l'esprit « bad »
5. Un bénévolat engagé, fédérateur et rempli de sens, qui construit et porte un projet associatif fort au service des adhérents et du territoire

Le président présente ensuite, à la moitié de l'olympiade, l'avancement des 16 grands chantiers répartis selon les 5 axes du projet.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Axes du projet fédéral	Enjeux	Chantiers majeurs (*)
Performance sportive	Se rapprocher durablement des podiums mondiaux Aller vers la professionnalisation Renforcer l'attractivité de la pratique compétitive	Réforme du classement Réforme des compétitions jeunes et vétérans Réforme du Top 12 Réforme du label Club Avenir Création de la filière GEO Intégration de disciplines associées
Performance sociale	Mesurer et accroître l'impact des pratiques sur les populations et les territoires Favoriser l'innovation envers tous les publics	Rédaction d'un projet de performance sociale Création d'une fondation Réforme du label EFB
Performance fédérale	Meilleure cohérence des politiques des 110 associations fédérales Evaluation des décisions Diversification des ressources	Réforme du dialogue de gestion Création d'un CFA Réécriture des textes fédéraux Suivi du dossier Maison du Badminton
Communauté	Agrandir la famille du badminton, mieux intégrer les non-compétiteurs, améliorer la médiatisation et le rayonnement institutionnel du badminton	Lancement d'un nouveau site Internet
Bénévoles	Renforcer la résilience des clubs Construire des outils de gestion associative et améliorer l'attractivité du bénévolat	Création d'une Junior Academy Lancement d'un wiki de culture fédérale Opportunités autour des JOP 2024

(*) Légende : **Non débuté** – **En cours** – **Finalisé**

Le quorum étant atteint, Yohan Penel déclare officiellement cette AG ouverte et donne la parole à Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), et membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Intervention de Marie-Amélie Le Fur (CPSF, CESE)

Marie-Amélie Le Fur remercie Yohan Penel de l'avoir invitée et présente les actions en faveur du handicap dans les deux instances qu'elle représente.

Dans le cadre du CESE, elle a rédigé avec Dominique Carlac'h un rapport¹, publié en mars 2023, autour du sport et notamment du para-sport à la suite d'une commande du COJO auprès du CESE ainsi que du groupe des entreprises au sein du CESE concernant l'héritage des JOP 2024 pour les personnes en situation de handicap (PSH).

Ce rapport contient 20 préconisations autour de 4 axes :

- Développer et diversifier l'offre des activités physiques et sportives pour les publics éloignés de la pratique,
- Valoriser et renforcer l'impact sociétal, sanitaire, social, économique et environnemental du sport,
- Enrichir le système de formation et de sensibilisation des acteurs clés, notamment les professeurs,
- Susciter l'engagement des tous et assurer le suivi des actions.

¹ Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité. Une opportunité pour toutes et tous

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Parmi les préconisations en lien avec le mouvement sportif, peuvent être cités :

- La création d'une plateforme de données unique,
- Les partenariats « club / établissements sociaux et médico-sociaux » ou « club/salle de sport » pour maximiser les créneaux des installations,
- La mise en place de missions de service civique pour la valorisation du programme « Club Inclusif » auprès des clubs,
- La création d'une cellule indépendante pour la lutte contre les violences sexuelles,
- L'ajout d'un volet « inclusion sociale et sportive » dans les conventions avec les collectivités,
- L'incitation à l'engagement bénévole des PSH,
- La mesure de la pratique des PSH via l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Marie-Amélie Le Fur fait également le lien avec un programme développé au sein du CPSF, à savoir le « programme club inclusif » qui a pour objectif de développer, sur le territoire, le maillage des clubs pouvant accueillir des PSH pour être au plus près de leurs besoins. Ce programme se matérialise par :

- Le partage d'outils adaptés,
- Des sessions de formation et de partages d'expérience,
- Une mutualisation des ressources entre les clubs,
- La réflexion sur un projet associatif en lien avec l'accueil de PSH.

L'objectif est de former 3 000 clubs d'ici à la fin 2024.

Marie-Amélie Le Fur présente ensuite les enjeux portés par le CPSF pour réussir les Jeux de Paris 2024. Ils sont au nombre de 3 :

- La performance sportive : se rapprocher du Top 10 des nations.
- L'héritage sportif : amener plus de PSH dans les clubs, rendre les clubs plus accessibles, proposer une meilleure lisibilité de l'offre disponible, permettre l'engagement d'un plus grand nombre d'acteurs.
- L'héritage social : faire que l'héritage des Jeux dépasse le champ du sport, par des actions de communication, et en modifiant les normes sociales.

« Le sport est un levier extraordinaire pour faire changer nos sociétés. Le badminton, c'est plus que du sport, et le sport, c'est bien plus que de la compétition. »

Election de la présidente de séance

L'ensemble des votes de cette assemblée étant effectué au moyen des téléphones portables, le fonctionnement est préalablement expliqué aux représentants présents et un vote test a lieu. Il est précisé que les abstentions ne sont pas prises en compte dans les résultats.

Le président propose Sarah Grammatyka, secrétaire générale de la fédération, comme présidente de séance.

1/ La proposition d'élection de Sarah Grammatyka en tant que présidente de séance est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 106 votants – 522 voix totales, 495 voix exprimées

Pour : 396 / Contre : 99 / Abstentions : 27

La proposition est adoptée à la majorité (80,0%).

La présidente de séance, Sarah Grammatyka, remercie les votants de la confiance qui lui est accordée pour lui permettre d'animer cette AG. Elle présente brièvement le déroulement du reste de la journée.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des 30 avril et 1^{er} mai 2022

Aucune question ni remarque n'est émise sur le compte-rendu de l'assemblée générale des 30 avril et 1^{er} mai 2022 proposé à l'adoption.

2/ La validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 24 février 2022 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 106 votants – 522 voix totales, 466 voix exprimées

Pour : 442 / Contre : 24 / Abstentions : 38 / Non votants : 18

La proposition est adoptée à la majorité (94,8%).

Rapport d'activités

Le lien vers le [rapport d'activités](#) numérique de la fédération été envoyé aux représentants des territoires par courriel.

Après un rapport politique par Yohan Penel, ce rapport d'activités est présenté par Jérôme Careil, directeur technique national, et Eric Salanoubat, directeur général.

Présentation du rapport politique par Yohan Penel, président

La présentation est en lien avec le document qui a été transmis aux participants de l'AG à leur arrivée et qui contient des références (sous forme de QR-codes) vers les éléments abordés.

2022 a été une année de reprise suite à une année 2021 impactée par le Covid, et une année de transformations, avec une trajectoire budgétaire ambitieuse.

Le premier élément de 2022, ce sont **les élections** (présidentielles et législatives), avec une feuille de route partagée en septembre. Le sport n'apparaît pas dans les priorités gouvernementales. Il apparaît, en revanche, dans les grandes causes nationales avec, en 2023, le mentorat au service de l'émancipation professionnelle de tous les jeunes de France, et 2024, année du sport en France et de l'activité physique et sportive. Nous serons donc amenés à contribuer à cette grande cause nationale.

La feuille de route du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (MSJOP) reprend certains éléments que Marie-Amélie Le Fur a évoqués comme :

- Accroître la pratique sportive en tous lieux,
- Faire du sport un outil de santé et de prévention,
- Adapter les infrastructures sportives et la pratique du sport au dérèglement climatique,
- S'assurer du respect des valeurs de la République dans le sport,
- Faire du sport un des moteurs de l'inclusion sociale dans la République,
- Réussir les JOP : réussite sportive, organisationnelle, fête populaire, héritage.

Le choix a été fait à la fédération de créer un secteur dédié aux **JOP 2024**. Yohan Penel présente l'équipe (professionnels et bénévoles). Ce secteur travaille sur 5 axes principaux :

- **P**rendre part aux programmes du COJO,
- **A**nimer les territoires avant, pendant et après les JOP,
- **R**enforcer l'image du badminton et du para-badminton comme discipline engagée sportivement et socialement,
- **I**nviser la famille du badminton à innover pour faire changer le regard de la société sur notre sport et améliorer son attractivité,
- **S**outenir la construction d'un héritage durable en termes de performance, de culture, de liens sociaux et d'équipements.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Ensuite, certains rapports sortis en 2022 sur le dérèglement climatique font état d'impacts sur le sport. Par exemple, une augmentation de température moyenne de 2°, c'est 24 jours de pratique en moins, une augmentation de 4°, c'est 66 jours de pratique en moins.

Également, l'impact de notre sport sur l'environnement n'est pas négligeable. Une étude commandée à Compo'Plume fait état d'une estimation de 100 tonnes de déchets par an générés par notre pratique (volants plumes, volants plastiques, tubes, cordages).

Se pose également la question du point de vue des collectivités territoriales (le sport est le deuxième poste de dépense budgétaire des communes).

Yohan Penel présente ensuite les résultats de quelques études :

- *Quels sont les leviers de motivation pour pratiquer une activité sportive ?* « Pour des raisons de santé » arrive en premier à 52%, très loin devant les autres items (la détente, l'amélioration de la forme, le plaisir, le contact avec la nature, la rencontre avec les autres, la performance, les sensations).
- *Pour quelles raisons les personnes prennent-elles une licence sportive ?* La réponse majoritaire (à 35%) est « parce que je n'ai eu le choix » (la licence était obligatoire pour s'inscrire dans l'association). En 2^{ème} place arrive « Pour faire de la compétition » à 26%, en 3^{ème} place « pour participer à des événements » ou « pour avoir accès à des équipements », et en 4^{ème} place « pour bénéficier d'une assurance ».
- On estime à environ 4 millions le nombre de personnes pratiquant au moins une fois par an le badminton, et 900 000 le pratiquant régulièrement. Il s'agit là du potentiel que l'on doit viser.
- Concernant la perception du bénévolat chez les jeunes, 4 jeunes sur 5 de 13/14 ans ont envie de s'engager dans le bénévolat. Il y a une forte disparité entre garçons (46%) et filles (34%) souhaitant s'engager. Ces chiffres sont des motifs d'espoir, notamment au regard de notre Junior Academy.

Après cette présentation du contexte, sont mentionnés les principaux points de réussite de 2022 :

- Le lancement de la fondation 1PACTE Gagnant,
- La rédaction d'un nouveau projet de performance fédéral (PPF),
- Le renouvellement de la délégation de la part du MSJOP,
- Un record de médailles sur les championnats du monde para-badminton,
- Une 1^{ère} place aux 6 nations U17,
- La refonte du dialogue de gestion,
- La convention sur les 5 000 équipements de proximité,
- La campagne de rentrée sur le thème « Bad / Not bad »,
- Le renforcement de la politique institutionnelle (courrier à 18 ministères concernant notre contribution à leur politique),
- Le lancement de la Junior Academy,
- La table ronde sur le bénévolat lors de l'AG 2022,
- Une édition record des Yonex Internationaux de France 2022.

Des points d'amélioration subsistent, parmi lesquels :

- Des réformes attendues qui tardent à être finalisées,
- Des championnats qui peinent à trouver des organisateurs,
- Le déploiement de la fondation,
- Le départ d'un certain nombre de professionnels qui ralentit le déploiement de certains projets,
- Un fonctionnement dans l'urgence,
- Le retard dans la mise en place des outils de démocratie participative,
- Certaines inquiétudes autour du bénévolat.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Présentation du rapport d'activités par Jérôme Careil, directeur technique national

Le DTN revient sur les points forts de l'année 2022.

- Les soutiens du ministère et de l'Agence nationale du Sport (ANS) ont été renforcés. L'élément le plus important est le gain de deux postes de conseiller technique sportif (CTS).
- Sur la partie formation, malgré la lourdeur de la mise en œuvre, la fédération a réussi à amener une collaboration avec les territoires de manière à proposer et développer une offre de formation conséquente.
- Le projet de mise en place d'un apprenti par région est retardé pour laisser le temps de finaliser la mise en place d'autres projets.
- Concernant les territoires, un nouveau modèle de collaboration a été mis en place :
 - La suppression des conseillers techniques nationaux (CTN),
 - La mise en place d'un réseau de directeurs et coordonnateurs des équipes techniques régionales (ETR),
 - L'intégration de professionnels aux différents travaux menés par la fédération,
 - L'animation du réseau des agents de développement pour dynamiser l'accompagnement de ces personnes.
- Concernant la performance sociale, les actions sont en lien avec la quasi-totalité des priorités et des enjeux ministériels, avec de plus en plus d'acteurs mobilisés, et malgré un fort renouvellement de l'équipe.

Le DTN aborde ensuite la performance sportive.

- Il rappelle sa volonté de réformer le système qui s'est concrétisée par l'arrivée en mars 2022 de Thierry Soler et de Fernando Rivas.
- Le principe a été de reconstruire avec les acteurs en place. Cela a permis d'aboutir à un nouveau PPF, validé par le ministère et l'ANS. La logique était d'accompagner la montée en compétence des acteurs. Certains acteurs n'ont pas adhéré à ce projet (Baptiste Careme, Joran Love et Maxime Michel), et ont préféré ne pas rester. L'équipe a donc dû être restructurée.
- Cette rénovation comprenait la mise en place d'un environnement numérique marquée par l'arrivée de Enzo Hollville (Data Scientist). Celui-ci a développé des outils autour de la performance (simulateur de saison, estimation des potentiels, cellule de médaillabilité).

Jérôme Careil, pour conclure, s'avoue un peu frustré car tout n'avance pas aussi vite qu'il le voudrait. Il y a des échecs, notamment le départ des 3 collègues de l'INSEP. Il y a également des motifs de satisfaction comme le soutien effectif des acteurs institutionnels que sont le ministère et l'ANS, des avancées significatives, et l'envie de poursuivre ces transformations.

Jérôme Careil remercie les collègues et tous ceux qui œuvrent pour concourir à la réussite de ce projet.

Présentation du rapport d'activités par Eric Salanoubat, directeur général

Le directeur général exprime sa volonté d'illustrer ce qu'a été l'année 2022 à travers ce qui a été voté dans un grand projet de transformation de la fédération qui reposait sur deux piliers : la recherche de nouvelles ressources financières et l'augmentation de nos ressources humaines.

Sur **le pilier RH**, un fort recrutement a été initié en 2022, comme annoncé, à la fois des créations de poste, mais également des remplacements.

Cela a nécessité de transformer notre siège social pour le moderniser, le rendre plus accueillant, l'optimiser, afin de pouvoir accueillir plus de personnes au quotidien. Ces transformations ont permis de passer de 35 à 55 postes en simultané, d'y tenir les réunions du conseil exécutif, d'augmenter la capacité de la cafétéria, et également d'accueillir des locataires comme l'Association nationale de performance sociale du Sport (ANPSS). Cela permet de générer des ressources supplémentaires qui financent les travaux, et d'être en contact avec des partenaires intéressants pour notre activité.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Au total, il a fallu gérer 27 arrivées, et Eric Salanoubat en profite pour remercier Céline Berton, la directrice des ressources humaines. Certains recrutements sont encore en cours actuellement.

Quand le recrutement sera terminé, le poids de la masse salariale devrait représenter entre 25 et 26% du budget de la FFBaD, ce qui se situe dans la moyenne des autres fédérations olympiques d'après l'enquête réalisée par le CNOSF.

Le deuxième point dans le projet de transformation de la fédération relève de **l'activité institutionnelle** : la FFBaD a été présente sur le salon des maires et des collectivités locales (SMCL), le salon des maires d'Ile-de-France (AMIF), elle est adhérente à l'ANDIISS Ile-de-France (Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports), en relation avec l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport), membre du club des parlementaires. L'objectif est d'être visible auprès des décideurs publics. Nous sommes également présents sur des salons comme Produrable, Objectif Green, avec pour objectif de chercher des partenariats et des mécènes dans des domaines autres que le sport.

Nous avons signé en 2022 un partenariat avec l'ANS pour fournir aux territoires des terrains de AirBadminton. 25 ont déjà été livrés sur les 50 prévus. C'est un gros investissement (900 k€) pris en charge en partie par l'ANS.

Un autre élément dans la transformation de la fédération repose sur la création de la fondation 1PACTE Gagnant. Le directeur général rappelle les raisons de la création de cette fondation. Il existe un lien fort entre la FFBaD et la fondation avec la mise à disposition de professionnels. La fédération travaille dans ce cadre avec l'ESSEC et son laboratoire « Evaluation et mesure d'impact social et environnemental ».

Concernant la formation, qui est un levier économique de croissance pour la FFBaD, un partenariat est en cours de finalisation avec ESG Sport pour mettre en place de nouvelles formations, notamment un master sport spécialisation clubs sportifs, collectivités et fédérations.

Eric Salanoubat fait ensuite un point sur l'état d'avancement de la « Maison du Badminton ». Le projet, d'une surface totale supérieure à 6 000 m², comprend 4 espaces sur 4 étages :

- Des surfaces sportives avec des terrains de badminton, de Airbadminton, plumfoot, ...
- Des surfaces non sportives (restaurant, club-house, salles de formation, espace muséal, proshop, coworking...),
- Le siège social de la FFBaD,
- Un espace d'accueil d'acteurs du sport et de l'économie sociale et solidaire.

Ce projet est situé à Tremblay-en-France, à proximité de l'aéroport Charles De Gaulle.

Pour conclure, 2022 est l'année 1 d'un projet ambitieux planifié sur 3 ans minimum. Il n'y a pas de retours sur investissement pour l'instant, comme toutes les années 1.

Cette année a été impactante pour les élus, pour les territoires, pour les professionnels car il y a eu une forte transformation à absorber, mais très formatrice car nous sommes en train de nous structurer pour avoir une fédération plus professionnelle, plus solide, et qui aura des moyens humains et financiers à terme qui permettront d'aider beaucoup mieux les territoires.

Cette année 2022 a montré de nombreux signaux positifs pour le badminton (record de licences, record de fréquentation aux Yonex IFB et aux championnats de France, résultats sportifs très positifs) qui augurent de belles perspectives.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

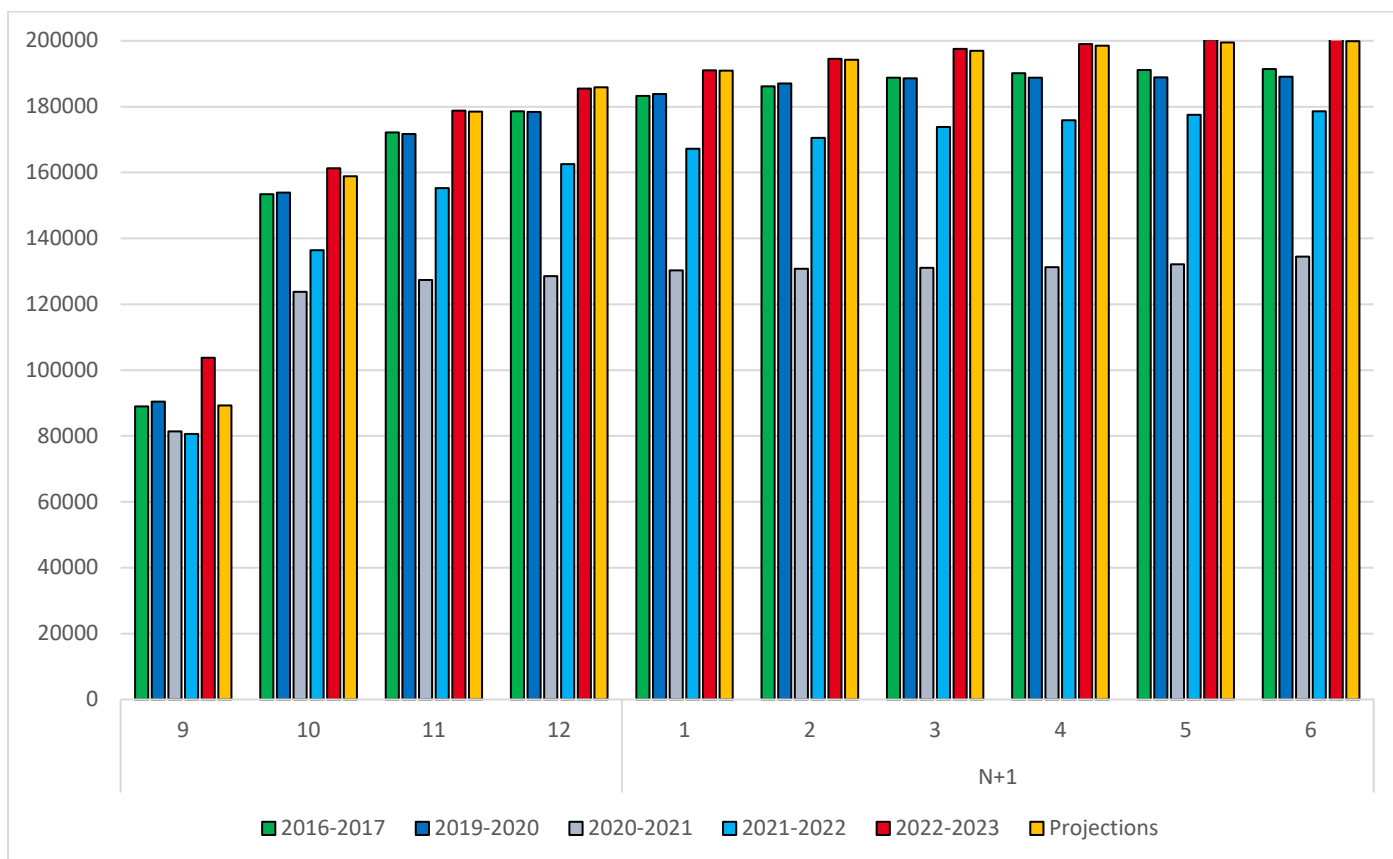
Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Conclusion par Yohan Penel

Yohan Penel commence cette conclusion en faisant un point sur les éléments financiers liés à sa présidence. Le poste de dépenses liées à la présidence représente 38 773 € dont :

- 31 630 € de rémunérations (chargées),
- 2 727 € de déplacements,
- 2 210 € de restauration,
- 2 206 € d'autres dépenses (téléphone, hommages...).

Il présente, ensuite, l'évolution des licences pour la saison en cours (rouge) qui montre un niveau jamais atteint et une bonne concordance avec la trajectoire statistique projetée en septembre 2022 (jaune).



Pour finir, Yohan Penel évoque les temps forts et les chantiers de 2023 :

Axes du projet fédéral	Temps forts	Chantiers prioritaires
Performance sportive	Qualifications olympiques et paralympiques 2 ^{ème} place aux championnats d'Europe par équipe mixte* Les Championnats du Monde	Réformes : Top 12, Championnats de France (vétérans, jeunes, seniors) Déploiement dans les structures du PPF
Performance sociale	Montée en puissance des projets à impact : PIC, Du stade vers l'emploi, colloque, deux dispositifs pour le bad à l'école, bilan carbone, Entourage, Premiers de Cordée ESSEC : suivi des 10 structures pilotes Fondation (1 ^{ers} appels à projets)	Promotion du Fit'minton Déploiement du AirBadminton

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Performance fédérale	Assemblées générales (mai et novembre)	Réforme des textes fédéraux Outils de pilotage internes Soutien à la dynamique de licenciation
Communauté	Lancement du nouveau site Internet	Démocratie participative Olympiade culturelle
Bénévoles	10 événements internationaux en France JOP : J-500, J-400, J-300	Déploiement du projet « mixité » Offre de webinaires

Temps d'échanges avec l'assemblée

Intervention n°1 (Laurent Pastorino – PACA) : concernant le graphique d'évolution des licences, je ne comprends pas la barre « projection pour l'année prochaine ».

Réponse n°1 (Yohan Penel) : Il s'agit de la projection qui était prévue pour cette saison, à comparer avec les chiffres réels des prises de licence, pas les projections sur la saison prochaine.

Intervention n°2 (Gilles Castillon – OCCI) : je fais partie de certains donateurs à la fondation, et nous n'avons toujours pas reçu le reçu fiscal.

Réponse n°2 (Eric Salanoubat) : la fondation est sous l'égide de la fondation du sport, et c'est cet organisme qui gère l'aspect administratif. Vous devriez recevoir rapidement vos reçus, mais la fondation du sport est en retard sur les développements car il est prévu de développer un outil dédié sur lequel il serait possible de faire des dons et d'avoir immédiatement son reçu fiscal. Il est, cependant, possible de déclarer le don pour ses impôts. Le reçu fiscal n'est à fournir qu'en cas de contrôle.

Intervention n°3 (Gilles Castillon – OCCI) : petite suggestion pour la fondation, il serait bien d'afficher les fiches à projets afin de pouvoir solliciter les dons des futurs licenciés.

Réponse n°3 (Yohan Penel) : nous avons un impératif qui est la quinzaine du badminton solidaire et convivial placée sous le signe de la solidarité. Tout devra être prêt pour le 20 juin, donc a fortiori pour les nouvelles licences.

Intervention n°4 (Guillaume Guerder - NAQU) : question sur les apprentis, où en est le projet de mise à disposition d'apprentis auprès des ligues ? Est-ce abandonné ? Quel serait le délai ? Vous aviez certainement besoin de toutes les embauches que vous avez faites sur la fédération, mais en mettre un peu sur les territoires aurait été un très bon signe.

Réponse n°4 (Jérôme Careil) : nous avons travaillé les éléments avec FormaBad, sur le côté organisationnel (contenu de formation, durée, modalités de mise en œuvre, modèle économique, et nous avons réalisé qu'il fallait que nous investissions plus de temps que prévu, et comme nous avons d'autres projets déjà lancés, nous avons préféré mettre ce projet en attente plutôt que de mettre en place quelque chose de mal préparé.

Intervention n°5 (Marcel Maurel – OCCI) : question sur le master avec ESG – En quoi consiste concrètement ce partenariat ?

Réponse n°5 (Eric Salanoubat) : aujourd'hui, ce partenariat porte sur les contenus et sur les intervenants. Nous souhaitons également que les jeunes alternants et stagiaires suivant cette formation puissent être mis plus facilement en relation avec les clubs sur des missions ponctuelles ou sur des alternances.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Intervention n°6 (Christophe Faulmann – OCCI) : question pour le DTN – Tu annonces « Plus 2 CTS à l'horizon 2025 ». Donc, en pratique, ils ne sont pas là.

Réponse n°6 (Jérôme Careil) : non, la décision ministérielle est arrivée début 2023. C'est un jeu de vases communicants car le nombre de CTS n'évolue pas au niveau national, donc entre la décision, et la réalisation, il peut y avoir un certain délai.

Intervention n°7 (Christophe Faulmann – OCCI) : concernant la mise à disposition de professionnels auprès de la fondation 1PACTE Gagnant, s'agit-il de professionnels de la FFBaD ?

Réponse 7 (Eric Salanoubat) : Oui. Il s'agit d'une mise à disposition d'une quantité de temps permettant à divers professionnels d'intervenir dans le cadre de la fondation.

Intervention n°8 (Christophe Faulmann - OCCI) : concernant l'enquête menée par le CNOSF auprès d'une soixantaine de fédérations et le chiffre des frais de personnel représentant 25 à 26% du budget – Ça serait mieux 25 que 26. Il y avait une explication dans les réponses, il y avait la moyenne et la médiane. Ça serait mieux de prendre la médiane qui n'était qu'à 22%.

Réponse 8 (Yohan Penel) : au CNOSF, il y a 109 membres dont seulement 36 fédérations olympiques qui ont des budgets parfois très supérieurs à des fédérations non olympiques dont les chiffres de charges de personnel sont certainement en dessous de la moyenne et de la médiane. Il aurait été intéressant d'affiner les chiffres, mais nous n'avons les données que sur le volume global des fédérations.

Eric Salanoubat complète la réponse : aujourd'hui, la moyenne de masse salariale des collectivités locales représente 45 à 50% de leur budget, et peut atteindre 70% en société de service.

Intervention n°9 (Nathalie Huet – PACA) : question à Jérôme Careil sur le management des agents de développement.

Réponse n°9 (Jérôme Careil) : le management n'est pas à comprendre dans le sens où nous allons leur expliquer ce qu'ils doivent faire, mais de les accompagner sur la mise en œuvre de certaines thématiques, de les aider à monter en compétence sur certains sujets.

Intervention n°10 (Frédéric Billiard – BOFC) : question sur la Junior Academy et le suivi – Certains jeunes ont 13 ans actuellement : est-il prévu quelque chose entre la Junior Academy et le MODEF ?

Réponse n°10 Jérôme Careil) : comme il s'agit d'un nouveau dispositif, nous ajusterons si nécessaire, si nous avons à faire face à des difficultés.

Intervention n°11 (Laure Grangeon – AURA) : question sur la diapositive montrant les raisons justifiant une prise de licence – est-ce que les réponses étaient libres, ou il n'y avait que les 4 réponses affichées possibles ?

Réponse n°11 (Yohan Penel) : je n'ai pas la réponse, mais comme la somme des réponses atteint 100%, il s'agit probablement des seules réponses possibles.

Intervention n°12 (Guillaume Guerder – NAQU) : question sur la maison du badminton – le gymnase contient 9 terrains et 250 places en tribunes : y a-t-il un objectif sportif ?

Réponse n°12 (Jérôme Careil) : sur le sportif, non. Il n'est pas prévu d'implanter l'INSEP ou un pôle sur place, mais pourquoi pas des événements ponctuels (stages, regroupements).

Compléments n°12 (Eric Salanoubat) : l'idée est de pouvoir accueillir une multitude de publics : scolaires, locations de terrains, entreprises, séminaires, stages, tournois clubs, de manière tarifée, car l'enjeu d'un tel équipement est de générer des recettes permettant de financer le coût de l'opération. Cet équipement serait accessible aux licenciés et aux non licenciés.

Après ces échanges, la secrétaire générale de la fédération soumet au vote de l'assemblée générale l'évaluation du rapport politique 2022 du président.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

3/ Le rapport politique 2022 est proposé à l'évaluation de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 527 voix exprimées

Excellent :	68	12.90%
Très bien :	132	25.05%
Bien :	75	14.23%
Assez bien :	71	13.47%
Passable :	88	16.70%
Insuffisant :	93	17.65%

Atelier participatif

Afin de donner à l'assemblée générale un caractère plus dynamique et interactif, il est proposé un atelier pour amorcer les travaux autour d'une question essentielle pour la fédération :

Quel est le juste prix du badminton ?

Les représentants de ligue et les membres du conseil exécutif vont travailler en 5 groupes en mélangeant les ligues d'appartenance. Chaque groupe est suivi par un animateur : Alexandre Komilkiw, Vincent Legras, Martine Robert, Thierry Soler, Vincent Vanhulle.

Les trois mêmes questions sont posées à chaque groupe :

- Quel est le positionnement tarifaire de nos clubs affiliés par rapport aux autres activités (sportives, culturelles...) au sein de leur environnement local ?
- Quel est le positionnement tarifaire de nos clubs affiliés sur leur territoire en comparaison avec d'autres territoires (autres clubs de badminton) ?
- Quel montant de cotisation pour permettre de rendre un service à chaque catégorie d'adhérents de club ?

La restitution de cet atelier est effectuée par un consultant extérieur, Pierre Messerlin, et présentée le lendemain matin en séance plénière.

Rétrospective de l'année 2022

Une [vidéo rétrospective de l'année 2022](#) est diffusée.

Le badminton et le para-badminton aux JOP Paris 2024

Louis Knusmann, sport manager badminton et para-badminton à Paris 2024, fait un point sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour le badminton.

L'Arena Porte de la Chapelle, qui accueillera le badminton et la gymnastique rythmique pendant les Jeux Olympiques, et le para-badminton et la para-haltérophilie pendant les Jeux Paralympiques, sera livrée en janvier 2024. Sa capacité est de 7 000 places. La compétition test en configuration olympique aura lieu du 05 au 10 mars 2024 avec les Yonex IFB.

Le site est situé relativement près du village olympique et servira pour les compétitions et pour l'entraînement.

Une vidéo de présentation de l'Arena est diffusée.

La compétition olympique aura lieu du samedi 27 juillet au lundi 05 août avec 172 athlètes.

La compétition paralympique aura lieu du jeudi 29 août au jeudi 05 septembre avec 120 athlètes.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Le plateau principal accueillera 3 tapis pour l'épreuve olympique et 4 terrains (2 tapis et 2 sur parquet) pour l'épreuve paralympique.

Concernant le recrutement des volontaires, une pré-sélection a été effectuée en partenariat avec la FFBaD parmi des personnes identifiées. La phase de recrutement va commencer maintenant et sera bouclée en septembre.

Le nombre total de personnes volontaires, uniquement sur l'aspect compétition, est de 300 pour l'épreuve de badminton, et 150 pour l'épreuve de para-badminton.

En parallèle, il est procédé actuellement au recrutement des juges de ligne (80 sur l'épreuve de badminton et 100 sur l'épreuve de para-badminton).

Temps d'échanges sur les orientations de la réforme des textes fédéraux – Episode 1

Ce temps d'échanges se déroule sous la forme d'une interview de Yohan Penel par Sarah Grammatyka.

Il est précisé que Jean-Christophe Breillat, avocat au Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, accompagne la FFBaD dans le cadre de cette réforme.

L'ensemble des éléments ont déjà été largement évoqués lors de la tournée des territoires. Des réponses ont été apportées aux nombreuses questions posées et se retrouvent dans la foire aux questions dédiée transmise en amont de l'AG. L'objectif est de repréciser ces éléments aux participants, notamment pour ceux qui n'auraient pas pu participer à la tournée des territoires, et pour apporter d'autres éléments, ou d'autres visions.

La présentation de la réforme des textes fédéraux est une présentation pédagogique de ce qui va être proposé. Il a été proposé un vote des textes en novembre. D'une part, car il y a eu beaucoup d'échanges avec le ministère, avec toutes les interprétations que le texte peut amener ; ces échanges n'ont pas permis de préparer le projet de nouveaux textes dans un délai raisonnable. D'autre part, la validation finale du ministère est nécessaire pour proposer ces textes au vote de l'AG.

Sarah Grammatyka introduit ensuite le sujet : la réforme des textes fédéraux faire partie intégrante du projet fédéral. Cette évolution de la gouvernance repose en effet sur la mise en œuvre de 6 points sur les 81 du projet fédéral.

Un des points importants de cette réforme repose sur l'élargissement de la représentativité du territoire pour les AG électives, avec le vote des clubs, et l'élargissement des populations du conseil exécutif fédéral.

Certaines évolutions sont d'ordre législatif (loi du 2 mars 2022 sur la démocratisation du sport en France, loi PACTE, alignement au code civil, alignement au code du commerce).

Sarah Grammatyka pose ensuite les premières questions à Yohan Penel.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Questions	Réponses
1. Qui vote ? - Comment s'articule cette nouvelle représentativité ? - Quelles formes prend-elle ? - Quel poids a-t-elle ?	Les clubs (50% des voix), les ligues (30% des voix), les comités (20% des voix) Vote sous forme distancielle Chaque club a jusqu'à 3 voix (1 voix si 10 à 100 adhérents / 2 voix si plus de 100 adhérents + 1 voix pour valoriser les labels fédéraux) Même poids qu'actuellement pour les représentants de ligue aux AG fédérales Même poids qu'actuellement pour les représentants de comité aux AG de ligue
2. Pour qui voter ? - Comment s'articule cette représentativité et quel poids donner à qui ?	Conseil exécutif de 21 personnes - Un scrutin de liste de 18 personnes à 2 tours (14 places pour la liste arrivée en tête, 2 sièges pour la liste arrivée seconde) - Un médecin élu par l'AG - Un binôme mixte de sportifs de haut niveau désigné par la commission des athlètes de haut niveau (CAHN) - Un binôme mixte d'officiels techniques désignés par leurs pairs mais un·e seul·e élu·e (respect de la parité) - Un binôme mixte d'entraîneurs désignés par leurs pairs mais un·e seul·e élu·e (respect de la parité)
3. Quand voter ?	Inversion du calendrier électoral : - AG électorale FFBaD en décembre 2024 - AG électorales de ligues au 1^{er} trimestre 2025 - AG électorales de comités au 2^{ème} trimestre 2025

Les réponses aux questions posées via l'application Klaxoon viendront compléter la FAQ déjà constituée sur la réforme des textes fédéraux. Ce document sera diffusé ultérieurement.

Modifications réglementaires

Mathieu Marie, secrétaire général adjoint

Suite à l'AG 2022 qui avait rejeté la possibilité de tenir une AG à distance, le texte a été repensé pour tenir compte des remarques formulées par les représentants en essayant de trouver la meilleure solution possible.

- Cette solution consiste à garantir la tenue d'une **AG en présentiel au minimum chaque année**.
- Cela donne plus de flexibilité de fonctionnement, de coût et de logistique.
- Cela permettra d'organiser l'AG électorale de 2024 sans avoir à convoquer 1 500 représentants.

Question n° 1 (Julien Laffay – HFRA) : est-ce l'AG ordinaire qui sera en présentiel ?

Réponse n°1 (JC Breillat) : En 2024, si l'AG électorale est en visioconférence, il faudra donc organiser une AG en présentiel, et il est logique que ce soit l'AG ordinaire qui adopte les comptes, etc...

Question n°2 : pourquoi ne pas adopter les budgets plus tôt ?

Réponse n°2 (Yohan Penel) : on nous demande souvent d'approuver nos budgets plus tôt dans l'année car nous sommes en année civile. Pour le faire, il faudrait la déconnecter de l'adoption des comptes que l'on ne peut pas faire avant avril.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Question n°3 (Gilles Castillon – OCCI) : pourquoi ne voterions-nous pas le budget 2024 à cette AG ? Cela solutionnerait le problème.

Réponse n°3 (Jules Harduin) : sur le principe, c'est bien, mais il est quand même nécessaire de coller à la réalité car en un an, des changements importants peuvent s'opérer. Nous nous sommes quand même attachés l'année dernière à proposer une trajectoire sur plusieurs années et ce sujet sera abordé demain.

Question n°4 (Jean-Pierre Labar – PACA) : est-ce que cette proposition est pour la FFBaD, les ligues et les comités ?

Question n°5 (Nathalie Huet – PACA) : le texte fait allusion à « tous les organes de la fédération », les ligues et les comités étant bien des organes de la fédération ?

Réponse n°4-5 (JC Breillat) : Dans l'esprit, vous avez raison. En pratique, il sera préférable, lors des modifications des statuts type des ligues et des comités, d'inscrire cette possibilité pour qu'elle soit sécurisée.

Question n°6 (Frédéric Billiard – BOFC) : il est indiqué « peuvent se réunir », ce qui voudrait dire que ce n'est pas obligatoire ?

Réponse n°6 (JC Breillat) : tout à fait, sauf si la fédération vous y oblige, ce qui n'est pas le cas actuellement.

4/ L'adoption de la modification du règlement intérieur sur la possibilité de tenir une assemblée générale à distance est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 491 voix exprimées

Pour : 292 / Contre : 199 / Abstentions : 31 / Non-votants : 5

La proposition est adoptée à la majorité (59.5%).

Temps d'échanges sur les orientations de la réforme des textes fédéraux – Episode 2

Le thème abordé concerne la « mission » de la fédération au sens de la loi PACTE de 2019 qui définit les notions de « raison d'être » et « d'objectifs sociaux et environnementaux ».

Le même principe de fonctionnement est utilisé que pour l'épisode 1 (interview et questions via Klaxoon). L'interview est mené par Sarah Grammatyka qui pose les questions à Yohan Penel.

Ce thème est abordé sous trois angles différents :

- 1. Le sport et l'inspiration** (où va-t-on chercher notre inspiration pour aller plus haut et répondre plus fortement à nos enjeux ?)

Question : comment a été pensée l'orientation de la fédération ?

Réponse : nous nous sommes inspirés de la loi PACTE et du cahier des charges des entreprises à mission, mais il n'est pas question que la FFBaD devienne une entreprise à mission car nous sommes une association. La loi définit notamment la notion d'utilité sociale, qui repose sur 4 axes :

- Apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité,
- Préserver et développer le lien social, maintenir et renforcer la cohésion territoriale,
- Contribuer à l'éducation et à la citoyenneté,
- Concourir au développement durable, à la promotion culturelle et à la solidarité internationale.

Il s'avère que le badminton peut cocher les 4 cases en fonction des actions qui sont mises en place. En tant que porte-parole de la discipline, la FFBaD peut incarner ce potentiel. L'objectif est de traduire dans les textes ce qui se passe déjà dans les clubs depuis longtemps mais qui n'est pas toujours affiché comme une finalité.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Nous souhaitons également rebondir sur l'héritage des Jeux. Notre enjeu est de faire changer le regard des Français sur le sport. Le but est d'agrandir notre famille et parler à tout le monde, ce que nos statuts ne permettent pas actuellement.

Question : *que pense le ministère en charge des sports de tout ça ?*

Réponse : *le ministère devra valider les textes qui seront présentés au vote à l'AG de novembre. Cette mission étant inédite, nous avons quand même sollicité le ministère avant cette AG. Il nous a été répondu cette semaine qu'en tant qu'association, nous ne pouvons pas être entreprise à mission, mais rien ne s'oppose à ce que soyons la première fédération à nous appliquer ce cahier des charges.*

2. Nos deux piliers : le sportif et le sociétal.

Question : *comment ce modèle s'articule-t-il avec la réalité du badminton d'aujourd'hui ?*

Réponse : *la fédération et le badminton doivent marcher sur leurs deux jambes. Il n'est cependant pas question de déshabiller une jambe pour habiller l'autre. Nous avons fortement augmenté le budget de la performance sportive et recruté dans ce secteur, et pas uniquement des entraîneurs. L'objectif est de mener les deux de front, sans s'isoler, et en inspirant les autres.*

3. Les impacts et les bénéfices de cette mission

Question : *quels sont les impacts et les bénéfices que l'on peut tirer de cette mission ?*

Réponse : *c'est de pouvoir parler à de nombreuses personnes, des non-compétiteurs aux partenaires économiques en passant par les bénévoles. L'objectif est de conserver les partenaires actuels, et de frapper à de nouvelles portes, notamment des partenaires potentiels qui ne connaissent pas le sport, mais connaissent le monde des fondations, ou les publics précaires auxquels on va s'adresser.*

Le but est de répondre à la question : « à quoi sert la fédération ? ».

L'idée est d'avoir une raison d'être qui est de décrire en une phrase ce à quoi nous servons.

Question : *cette raison d'être, comment a-t-elle été créée ?*

Réponse : *elle est le fruit d'un processus créatif de plusieurs mois, qui a commencé avec un petit cercle qui s'est élargi peu à peu en réunissant tous les acteurs (bénévoles et professionnels des territoires, partenaires économiques, des universitaires, des mécènes potentiels) afin d'enrichir la réflexion.*

*A la fin, un petit groupe a synthétisé toutes ces réflexions en une phrase : la raison d'être de la FFBaD, c'est « **Influencer positivement les trajectoires de vie grâce aux potentiels du badminton et de ses pratiques multiples à travers les territoires** ».*

Si on découpe cette phrase :

- *« Influencer positivement », influencer peut avoir une connotation négative, mais le but est d'avoir une action sur nos publics bénéficiaires.*
- *« Les trajectoires de vie » est en référence à la trajectoire du volant qui nous différencie des autres sports.*
- *« Les potentiels du badminton » visent l'accès à la discipline à tous les âges de la vie.*
- *« Les pratiques multiples » couvrent le jeu de plage à la discipline olympique.*
- *« Les territoires » évoquent notre maillage extrêmement fort, en France métropolitaine et dans les territoires ultramarins.*



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Nous avons **des objectifs sportifs**, qui nous viennent, entre autres, de notre agrément ministériel :

- Organiser les pratiques, compétitives ou non, du badminton, du para-badminton, du crossminton et du plumfoot, ainsi que du AirBadminton, du Fit'minton, du racketlon et de toute autre activité connexe, ci-après dénommées « le badminton et ses disciplines associées » ;
- Rendre ces disciplines accessibles à toutes et tous, en particulier en favorisant de bonnes conditions de pratique ;
- Créer les conditions optimales de la performance sportive, en particulier à travers la détection et l'accompagnement des badistes vers, puis dans le haut niveau, assurant ainsi une présence durable sur les podiums internationaux ;
- Faire rayonner la France et ses territoires par les résultats sportifs et par l'organisation d'événements nationaux ou internationaux.

Nous avons également **des objectifs fédéraux** : fédérer, accompagner et animer le réseau des organisations affiliées à la FFBaD.

Et puis, nous avons **des objectifs sociaux et environnementaux** :

- Faire grandir chaque être humain par :
 - La valorisation de tous les parcours engagés, bénévoles, professionnels et citoyens,
 - La formation et la création de perspectives professionnelles dans et par le badminton,
 - L'intégration dans des projets associatifs structurés et structurants,
- Catalyser l'innovation par le badminton au service :
 - De l'adaptation des pratiques à tous les publics,
 - De l'attractivité et du dynamisme des territoires,
 - De la préservation de la planète,
- Veiller à l'exemplarité des acteurs et des actrices du badminton au regard :
 - De l'égalité entre les genres,
 - Du fair-play, de l'éthique et de la déontologie,
 - De la lutte contre toute forme de violence ou de discrimination.

S'en suit une séance de questions posées via l'application Klaxoon. Il est rappelé que si la mission est désormais adoptée, son inscription dans les statuts fera l'objet d'un vote distinct en novembre.

5/ L'approbation de la mission de la FFBaD est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 492 voix exprimées

Pour : 259 / Contre : 233 / Abstentions : 29 / Non-votants : 6

La proposition est adoptée à la majorité (52.6%).

Vie sportive : panorama sur les chantiers en cours

Jules Harduin, vice-président Vie sportive

Jules Harduin introduit le débat en précisant que les formats de pratique évoluent aujourd'hui avec :

- Des formats plus « funs » et moins compétitifs, notamment chez les jeunes,
- La pratique extérieure, notamment depuis le Covid,
- La pratique libre, avec notamment les demandes de pratique « à la carte »,
- La prise en compte des enjeux sociétaux.

Le secteur Vie sportive s'est réorganisé pour faire face aux urgences et au manque de moyens humains pour réaliser les chantiers.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Le secteur a été renforcé par certains bénévoles que Jules Harduin remercie : Laurence Le Couëdic (disciplines associées), Lionel Grenouillet (pratiques compétitives), Nathalie Huet (équipements), Cyrille Berton (officiels techniques) et 4 responsables de chantier : Franck Laurent sur la réforme du Top 12, Magali Godin sur la réforme des championnats de France Vétérans, Robin Nicollet sur la réforme du classement, Jules Harduin sur la réforme des compétitions jeunes.

Concernant les 4 grands chantiers :

🔊 **La réforme des compétitions vétérans :**

- Il s'agit d'un secteur compétitif qui ramène des médailles (champions d'Europe, champions du Monde).
- Les championnats de France deviennent difficiles à organiser sous la forme actuelle.
- L'offre est hétérogène sur le territoire.
- Un nouveau format des championnats de France vétérans verra le jour la saison prochaine.
- Un travail est en cours pour développer l'offre sur les territoires.

🔊 **La réforme des compétitions jeunes :**

- Le championnat actuel est difficilement organisable.
- La formule CIJ/CEJ ne donne pas satisfaction.
- Une demande d'avoir une offre de compétitions plus claire et plus lisible émane du territoire.
- Une nouvelle architecture devrait voir le jour la saison prochaine.

🔊 **La réforme du Top 12 :**

- Le niveau est là mais les outils restent à développer (faire venir plus de monde, modèle économique).
- Se posent des interrogations sur la place et le rôle des clubs de Top 12 au sein de la famille fédérale : porte-étendards, place de la performance...
- La méthodologie précédente n'ayant pas abouti, une nouvelle méthodologie va être proposée à partir de cet été.

🔊 **La réforme du classement :**

- Il s'agit d'un sujet de frustration actuellement pour les badistes.
- Il est question d'un système complexe et difficile à comprendre et à faire évoluer.
- L'objectif est de proposer un nouveau système de classement à l'horizon de septembre 2024.

Jules Harduin répond ensuite aux questions posées via l'application Klaxoon et dans la salle.

Thème	Questions	Réponses
Calendrier/ Jeunes	Avec un vote en conseil exécutif en juillet ? comment bâtir nos calendriers ?	Le calendrier fédéral sera envoyé très prochainement. Les dates des compétitions jeunes en lien avec la réforme sont déjà fléchées.
Calendrier	Est-ce que le calendrier sera plutôt fixe ou il pourra évoluer après juin ? Les changements ont un impact non négligeable pour le territoire.	L'objectif est de modifier le calendrier le moins possible, mais nous sommes dépendants de certaines contraintes, comme le calendrier BWF
Jeunes	Cette nouvelle offre de compétitions pour les jeunes va avoir un impact financier important : elle intervient trop tard pour les ligues.	La question financière est centrale. Le resserrement des tableaux CEJ et aux CFJ devraient engendrer moins de jeunes à accompagner.
Jeunes	C'est important de prendre en compte les expériences passées pour éviter de refaire les mêmes erreurs.	Il faut s'inspirer du passé, mais les territoires et les politiques changent.
Jeunes	Y a-t-il vraiment eu des échanges avec les territoires pour cette réforme ?	Oui, il y a eu des professionnels des territoires associés tout au long la réflexion.
Jeunes	CFJ : inscriptions par les clubs ou des changements ?	Pas de changements

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Jeunes	Les champions régionaux seront-ils toujours qualifiés à une phase finale pour le CFJ ?	Non, ils seront qualifiés pour une phase qualificative qui réunira les champions régionaux ou les vice-champions, si les champions sont qualifiés pour la phase finale.
Jeunes/ Classement	La réforme des compétitions jeunes passe avant la réforme du classement : est ce qu'il ne faudrait pas faire l'inverse ? Ex : qualif pour les CEJ qui dépendent du CPPH	Nous sommes conscients que le classement manque de fiabilité pour les plus jeunes. Nous travaillons sur les deux en même temps en espérant aboutir à un meilleur classement.
Seniors	Y a-t-il une réforme prévue pour les France seniors ?	Oui, il est prévu de diminuer les tableaux pour rendre les 1ers tours plus attractifs et améliorer la dimension événementielle.
Vétérans	Pourquoi les TUM sont exclus des CFV ?	Une réponse spécifique sera apportée.
Top 12	Avez-vous contacté les créateurs du Top 12 pour votre réforme ?	Un ensemble de personnes a été contacté. Il sera possible de redonner la liste des personnes qui ont participé aux travaux.
Top 12	Pour le Top 12, l'idée est-elle d'aller vers une ligue professionnelle ?	C'est le groupe de travail qui répondra à la question mais aucune possibilité n'est écartée pour l'instant.
Circuits	Peut-on faire une compétition ouverte aux N1 en même temps qu'une étape du circuit élite ou un championnat régional ? Tous les joueurs ne vont pas sur le circuit élite et les dates sont déjà contraintes.	Les étapes du circuit sont actuellement protégées dans le calendrier pour garantir le meilleur tableau. Il n'y a pas d'évolution prévue à court terme.
Général	Dans les réformes programmées par la Vie sportive, est-il prévu de proposer de nouveaux formats de compétitions ?	Oui, l'objectif est de multiplier les formats et de former les clubs pour qu'ils puissent les utiliser dans leur offre de pratique pour que chacun puisse trouver la pratique qui lui correspond.
Général	Vous êtes de jeunes élus et, comme le disait un représentant, vous allez refaire des choses qui ont été déjà essayées.	L'objectif n'est pas de changer pour changer. L'évolution tient compte de la réalité actuelle, à savoir la difficulté d'organiser un championnat.
Général	Qu'en est-il de la validation des rencontres opposant homme/femme ?	La réflexion sera ouverte. Cela fait partie des réponses que l'on peut apporter.
Général	Y a-t-il une réflexion sur les rencontres inclusives ?	
RGC	Quid du RGC qui empêche les compétitions en soirée sauf sous dérogation ?	Cela fait partie des évolutions à prendre en compte pour développer les offres de pratique.
RGC	Il y a énormément de manque et surtout d'incohérences dans les règlements. Quand est-il prévu de tout remettre à plat ?	Le RGC a évolué petit à petit depuis de nombreuses années. Cela fait partie des évolutions à prévoir mais il est nécessaire d'évaluer la charge de travail pour le faire.
Classement	A quand la modification du classement qui ne ressemble plus à rien ?	Une présentation de la stratégie sur le classement sera faite, puis une gestion sera mise en place sur la saison prochaine. La mise en application est prévue pour la rentrée 2024.
Classement	Est-ce qu'il est prévu un double affichage futur ancien/nouveau classement ?	Cela devrait être intégré dans le cadre de la gestion de projet.
Logiciels	Est-il possible d'empêcher les inscriptions en ligne pour des compétitions non autorisées ?	Une réponse ne peut pas être apportée dans l'immédiat mais le point est pris en compte.
Logiciels	Quid du logiciel de compétitions : accès gratuit à BadNet durable dans le temps ou nouveau logiciel ?	Aujourd'hui le choix a été fait de continuer avec BadNet qui fonctionne globalement bien, et il y a suffisamment de chantiers actuellement pour ne pas réouvrir ce chantier.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Logiciels	Et les codes sources de MyCompet qui a coûté, pourquoi ne pas les récupérer, c'est notre droit plutôt que de jeter l'intégralité du travail réalisé pour un avenir plus ou moins lointain et ne pas être pieds et poings liés avec BadNet ?	Les solutions internes coûtent très chères et la solution BadNet fonctionne bien actuellement.
Logiciels	A quand la ronde italienne dans BadNet ?	Le fait que certains formats proposés ne soient pas permis par les règlements, ou l'inverse, pose problème. Une méthodologie de travail a été mise en place pour prioriser les problèmes ou les remontées terrain.
Logiciels	Si on veut mettre en place de nouveaux formats de compétitions, il faut qu'ils soient disponibles dans les outils.	

Jules Harduin présente ensuite les prochaines étapes des chantiers de la Vie sportive :

- Diffusion du calendrier sportif 2023-2024,
- Présentation de la réforme des compétitions jeunes aux championnats de France jeunes,
- Présentation de la réforme des championnats de France Vétérans,
- Top 12 : présentation de la nouvelle méthodologie,
- Présentation du travail effectué sur le classement.

Rapport du haut conseil

Pierre-Emmanuel Panier, président du haut conseil

Ce rapport est présenté par Pierre-Emmanuel Panier, président du haut conseil, qui, dans ses propos introductifs, remercie les personnes représentant les différents collèges de ce haut conseil.

[Le rapport du haut conseil](#) a été transmis aux représentants des ligues en amont de l'AG.

Evolution des outils de communication fédéraux

Béatrice Panizza, vice-présidente Communication & Marketing

Béatrice Panizza présente les évolutions des outils et des projets de communication qui ont été menés en 2022 :

- La quinzaine du badminton solidaire et conviviale (du 20 juin au 5 juillet), jalonnée par des dates importantes (journée olympique, journée mondiale du badminton, journée des réfugiés) ;
- La campagne de rentrée 2022 « Bad / Not Bad » ;
- Le lancement de la fondation 1PACTE Gagnant ;
- Le magazine 100% BaD : enrichissement du magazine avec des rubriques et des témoignages, par exemple la rubrique « Carte blanche à », mais également des portraits de professionnels et d'élus.

Elle remercie les professionnels qui travaillent sur ces outils et projets qui ne sont que la partie émergée de l'iceberg : Dorothee Fortin-Mouillaud, Marie Reintaux, Ludivine Lattat, et Pascal Bildstein qui l'a accompagnée sur les mois qui ont précédé l'arrivée de Dorothee.

Béatrice Panizza présente ensuite les évolutions du site internet. Le site actuel date maintenant de quelques années et n'est plus adapté aux usages d'aujourd'hui, notamment à la mobilité. Le nouveau site a été pensé pour répondre à l'évolution de ces usages, et se veut une référence, avec une navigation simplifiée et clarifiée. Une version alpha du site est présentée.

Il est proposé ensuite aux participants de tester la rubrique « Trouver un club » du projet de nouveau site sur leur téléphone portable.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Intervention n°1 (François Machavoine – NAQU) : ce site est très ouvert, mais j'aurais préféré qu'il soit plus fermé, notamment aux clubs non affiliés, qui profitent des documents/logiciels que l'on développe.

Réponse n°1 (Béatrice Panizza) : tous les contenus ne seront pas en accès libre. Il y aura une hiérarchie. Certains contenus réservés aux clubs ne seront pas en accès libre. L'objectif est qu'il y ait un filtre entre les informations d'ordre public et celles réservées aux clubs affiliés.

Intervention n°2 (Laurent Pastorino – PACA) : existe-t-il un mode « sombre » de ce site ?

Réponse n°2 (Béatrice Panizza) : ce n'est pas prévu pour l'instant, mais ça pourrait être prévu dans un second temps.

Intervention n°3 (Guillaume Guerder – NAQU) : est-il prévu de relayer les annonces d'emploi des clubs, comités et ligues ?

Réponse n°3 (Béatrice Panizza) : oui, il y aura un espace « Carrières ».

Intervention n°4 (Cécile Laforest – NAQU) : avez-vous une idée du taux de lecture du magazine 100% BaD ?

Réponse n°4 (Béatrice Panizza) : je n'ai pas l'information, mais nous pouvons la retrouver.

Intervention n°5 (Gilles Castillon – OCCI) : je regrette la disparition de la version papier de 100% BaD.

Réponse n°5 (Béatrice Panizza) : il est possible de choisir de recevoir la version papier sur MyFFBaD. Il y a environ 11 500 exemplaires papier envoyés aux lecteurs.

Intervention n°6 (Marcel Maurel – OCCI) : existe-t-il une page spécifique para-badminton ?

Réponse n°6 (Béatrice Panizza et Sarah Grammatyka) : il n'est pas accessible sur une page spécifique, il est inclus dans la pratique. La volonté est d'être inclusif, même sur les différents modes de pratique.

Intervention n°7 (Nathalie Huet – PACA) : je pense que le sport en situation de handicap nécessite une rubrique spécifique. Je m'interroge sur ce qu'il y aura dans la rubrique « Public féminin et minorités ».

Intervention n°8 (Frédéric Billiard – BOFC) : est-il prévu d'étoffer MyFFBaD, notamment pour les jeunes qui vont très peu sur les sites et privilégient les applications. ?

Réponse n°8 (Béatrice Panizza) : il est prévu une ré-organisation des informations sur MyFFBaD.

Intervention n°9 (Florent Chayet – OCCI) : il faudrait alerter les territoires sur les informations erronées issues de Poona (rubrique « je cherche un club »).

Réponse n°9 (Béatrice Panizza) : il est prévu de communiquer, de manière répétitive, auprès des clubs l'importance d'avoir des coordonnées correctement renseignées.

Intervention n°10 (Laurent Pastorino – PACA) : est-il prévu de développer des applications mobiles pour le site fédéral et MyFFBaD ?

Réponse n°10 (Béatrice Panizza) : le nouveau site sera adapté aux mobiles, et MyFFBaD l'est déjà. Il est prévu de développer des applications pour ces sites, mais pas dans l'immédiat.

Intervention n°11 (Frédéric Dumont – HFRA) : je n'ai pas trouvé de rubrique « Officiels techniques ».

Réponse n°11 (Béatrice Panizza et Sarah Grammatyka) : tout n'est pas encore développé dans la version présentée, mais toutes les populations seront représentées.

Intervention n°12 (Julien Delmas – NAQU) : n'y a-t-il pas un problème de RGPD avec des informations issues de MyFFBaD qui vont être ouvertes au public ?

Réponse n°12 (Béatrice Panizza) : les données des clubs qui seront sur le site sont publiques. Les informations accessibles par login et mot de passe restent protégées, sauf celles qui sont publiques.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Béatrice Panizza présente ensuite les prochaines étapes de la mise en place du nouveau site avec une mise en ligne en septembre 2023. Il sera suivi par une phase où il sera demandé une cohérence graphique aux organes déconcentrés : cela consiste en une association de logos pour montrer l'appartenance des organes à la fédération. L'harmonisation des sites des organes déconcentrés avec celui du site fédéral est envisagée pour 2025.

Intervention n°13 (Nathalie Huet – PACA) : nous avons changé notre communication (comité 13) récemment, nous ne pouvons pas recharger en si peu de temps.

Réponse n°13 (Sarah Grammatyka) : notre objectif est de travailler en progressivité.

Intervention n°14 (Gaëtan Depaquis – GUYA) : comment faire pour les organes qui sont en lien avec d'autres confédérations (cas des ultramarins) ?

Réponse n°14 (Béatrice Panizza) : nous étudierons au cas par cas ce qu'il est possible de faire.

Table ronde « Performance sociale et mesure d'impact » : ambitions et point d'étape

La table ronde est animée par Sarah Grammatyka.

Sylvain Benaïn, vice-président en charge de la performance sociale, introduit la table de ronde. Il explique la notion de mesure d'impact qui doit répondre aux questions suivantes : à quoi servent les actions que l'on met en place, comment les mesure-t-on ? Comment voir que le badminton, en tant qu'outil au service de la société, peut l'influencer au travers des 4 axes qui ont été évoqués au cours de la journée ?

La collecte de données et les résultats des actions, peuvent être parlants auprès de nos partenaires. Il est important également de connaître la nature des impacts (environnement, société, économie), et la communication pour faire connaître les actions auprès des collectivités, de nos partenaires et des mécènes potentiels.

Pour en parler, plusieurs témoins interviennent :

- Martine Robert, directrice de la Performance sociale,
- Thierry Sibieude, professeur fondateur de la chaire « Entrepreneuriat et innovation sociale de l'ESSEC » et directeur académique du laboratoire de recherche E&MISE,
- Jean-Claude Arnou, président du club BACH Cholet (49), club expérimentateur de la mesure d'impact.

Le secteur de la Performance sociale intervient sur les 4 domaines que sont l'inclusion, l'éducation, l'éco-responsabilité, et la santé. Ce secteur travaille également sur le badminton en entreprise et la culture. Cela représente actuellement 37 projets et 16 conventions.

La chaire « Entrepreneuriat et innovation sociale » de l'ESSEC s'est spécialisée dans la mesure d'impact des actions menées dans le social.

20 structures volontaires (comités et clubs) dont 10 pour la première année, participent à la démarche de diagnostic, collecte et analyse des données.

Le club de Cholet est l'une de ces structures pilotes et travaille essentiellement avec des seniors et des personnes en situation de handicap, avec l'objectif de rendre le sport accessible à tous.

La première cohorte de 10 structures a déjà démarré. L'appel à candidature pour la 2^{ème} cohorte sera lancé en septembre 2023.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Journée 2 – Dimanche 14 mai 2023

Quorum AG, le dimanche 14 mai 2023

Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 25% des voix soit 169 voix.

Nombre de représentants présents : 75/140

Nombre de représentants présents ou représentés : 106/140

Nombre de voix présentes : 522/676 dont 31 procurations représentant 122 voix

Le nombre de voix présentes étant de 522, soit 77,22%, le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.

Intervention de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Lien vers la vidéo de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, [Amélie Oudéa-Castéra](#)

Restitution des ateliers

Pierre Messerlin, consultant

Consultant indépendant, Pierre Messerlin a fondé la société Projet S Conseil. Il travaille depuis 14 ans dans le secteur du sport et accompagne les acteurs territoriaux et sportifs dans la définition, la conception et la réalisation de leurs politiques et projets structurants.

Lien vers la présentation PPT de [Pierre Messerlin](#)

Lien vers la restitution de l'atelier à venir

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON – RESTITUTION DE L'ATELIER DU 13 MAI 2023

UNE RÉFLEXION POSSIBLE : LA QUESTION DU PRIX ET LE PROJET CLUB

LA QUESTION DU PRIX PEUT SE POSER POUR LES CLUBS

- Les activités exigent et apportent des ressources supplémentaires.
- L'importance du projet club : le prix est conditionné par les activités du club, son niveau de structuration.

DES MARGES DE MANŒUVRE POUR LES CLUBS...

- Le prix ne doit pas juste tenir compte de l'environnement du club, mais aussi des attentes des pratiquants.
- Le licencié peut être prêt à payer plus cher s'il y a des services, de la structuration, de l'encadrement.

...MAIS À CERTAINES CONDITIONS

- Bien connaître les autres activités concurrentes (sportives ou autres) sur le territoire...
- ... Notamment les offres de badminton nonaffiliés à la FFBaD.

DES STRATÉGIES DIFFÉRENTES POSSIBLES

- Un prix unique pour tous les adhérents ?
- Un prix proportionné / segmenté selon les services rendus / le coût que représente les licenciés ?

« La meilleure des cotisations est celle qui permet de faire tourner le club ».

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Rapport du trésorier général – Comptes annuels 2022

Audrey Baron, trésorière générale adjointe

Faits marquants de 2022

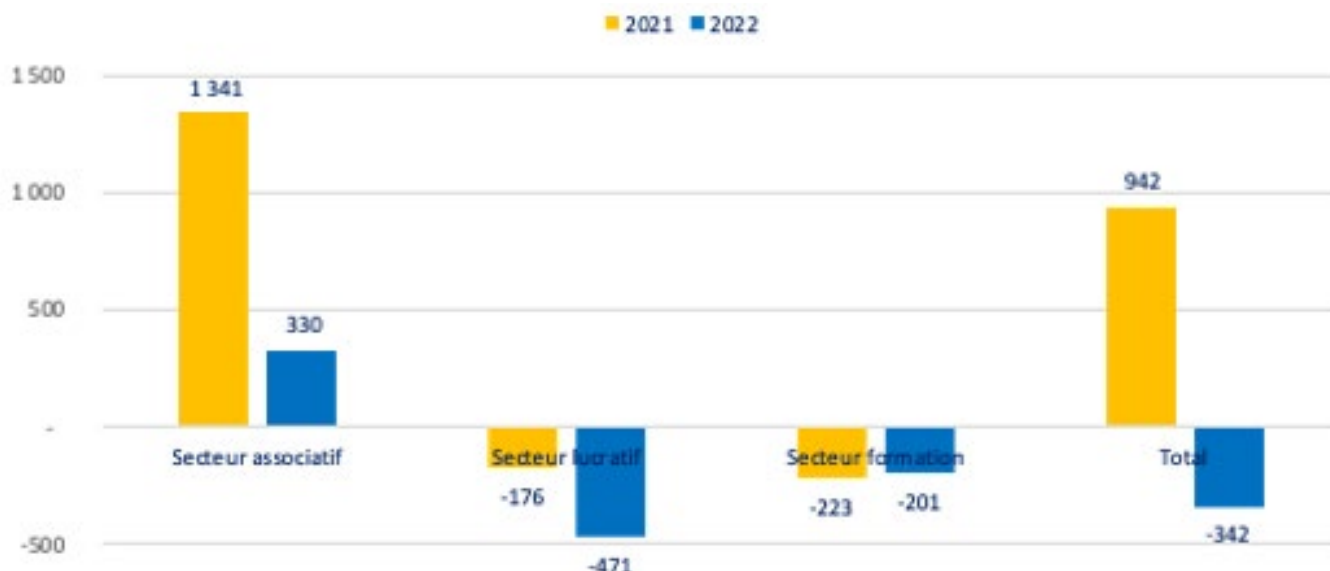
En introduction du rapport sur les comptes annuels 2022, Audrey Baron, la trésorière générale adjointe, revient sur les faits marquants de 2022 :

- **La courbe très favorable du nombre de licenciés,**
- **La mise en œuvre de la trajectoire budgétaire** présentée lors de la dernière AG :
 - Rendue possible par les **aides obtenues** pendant la période Covid,
 - Qui s'est concrétisée par le **recrutement de 16 personnes** au cours de l'exercice 2022,
- Le réaménagement nécessaire des bureaux pour optimiser les espaces disponibles pour les professionnels,
- La création de la **fondation 1PACTE Gagnant**.

Résultat de l'exercice 2022

Résultat par secteur et évolution

L'année 2022 se termine avec un résultat déficitaire de -342 k€ contre un bénéfice de 942 k€ constaté en 2021. Ce déficit s'explique par la mise en œuvre du projet fédéral dans le cadre de la trajectoire budgétaire validée lors de la dernière AG.



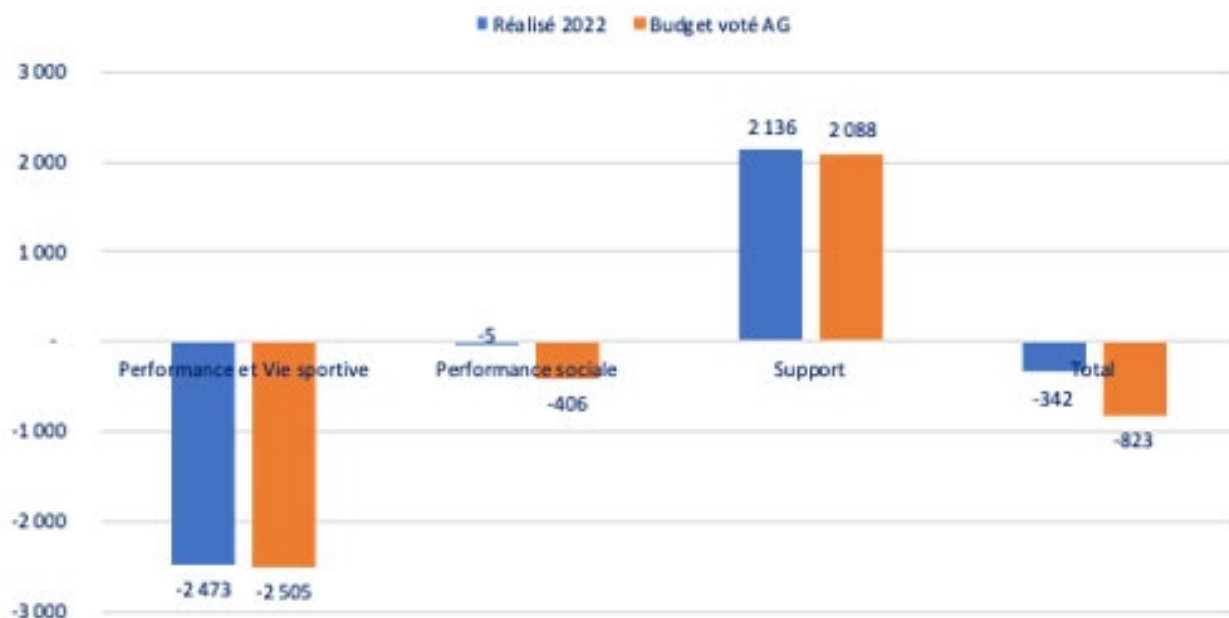
Comparaison du résultat 2022 par rapport au prévisionnel

Le décalage entre le résultat 2022 et le budget voté provient principalement de l'effet positif sur la performance sociale :

- De l'obtention de subventions complémentaires au cours de l'exercice 2022,
- Du décalage de certains projets initialement prévus en 2022.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023



L'année 2022 se termine donc avec un résultat déficitaire de -342 k€ contre -823 k€ budgétés.

Ressources associatives

Entre 2019 et 2022, les ressources associatives augmentent principalement grâce au soutien de l'Etat au travers des subventions publiques.

Par rapport à 2019, qui est l'année de comparaison d'avant Covid :

- 🔊 Les ressources des activités fédérales (hors YIFB) passent de 6 238 k€ à 6 383 k€,
- 🔊 Les ressources des YIFB passent de 1 510 k€ à 1 531 k€,
- 🔊 Les ressources publiques passent de 1 714 k€ à 2 006 k€,
- 🔊 Le plan de relance Covid représente 293 k€,
- 🔊 Le total passe de 9 462 k€ à 10 213 k€.

Par rapport au budget 2022, les recettes sont **plus importantes que prévues** du fait de subventions non budgétées dont :

- 🔊 50% sont liées au complément ANS pour accompagner la réorganisation au niveau de la performance sportive et un complément de fonds de dotation,
- 🔊 50% sont de nouvelles subventions obtenues ("du stade vers l'emploi", projet éducatif "Impact 2024").

Focus sur les recettes fédérales

- 🔊 63% des recettes totales proviennent des recettes fédérales en 2022 (vs 66% en 2019)
- 🔊 85% des recettes fédérales proviennent des licences et affiliations en 2022 (vs 90% en 2019)

Focus sur les charges de personnel

Par rapport à 2019 :

- 🔊 Les charges de personnel liée à la mise en œuvre du plan de recrutement en 2022 augmentent de 24%,
- 🔊 La masse salariale représente 23% des charges totales en 2022 (similaire à 2019).

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Focus bilan

L'actif s'établit à 9 219 k€ au 31 décembre 2022.

Les principales variations à l'actif proviennent :

- De l'aménagement des bureaux (+193 k€),
- Des créances en lien avec les YIFB.

Les principales variations au passif proviennent :

- Des dettes fournisseurs (en lien avec les YIFB),
- De la variation des PCA (produits constatés d'avance) liée à l'augmentation du nombre de licenciés (+434 k€).

Focus trésorerie

	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 342 125 €	942 017 €
Charges sans décaissement de trésorerie	547 667 €	504 069 €
Produits sans encaissement de trésorerie	- 271 018 €	- 309 587 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	2 262 €	3 733 €
Autres financements	131 000 €	3 000 €
Capacité à générer de la trésorerie	67 786 €	1 143 232 €
Investissements	- 309 751 €	- 56 641 €
Remboursements d'emprunts (Capital)	- €	- 21 611 €
Remboursements sur autres financements	- €	- €
Total investissements décaissés	- 309 751 €	- 78 252 €
Variations des postes d'exploitations (dettes, créances, stock...)	62 212 €	998 672 €
Mouvement net de trésorerie	- 179 753 €	2 063 652 €

Intervention n°1 (Christophe Faulmann - OCCI) : cela ne me paraît pas raisonnable d'avoir augmenté de cette manière la masse salariale.

Réponse n°1 (Audrey Baron) : cette évolution a été intégrée dans le budget et votée à la dernière AG. Nous pouvons, cependant, nous interroger sur les variables à prendre en compte pour continuer dans ce projet au regard du contexte économique qui n'est plus le même que l'an passé.

Intervention n°2 (Julien Delmas – NAQU) : la masse salariale de 23% (du budget) comprend-elle les CTS ?

Réponse n°2 (Audrey Baron) : la masse salariale de la FFBaD ne prend pas en compte les CTS sauf lorsqu'il y a des compléments.

Complément n°2 (Yohan Penel) : la valorisation représentée par les CTS, et donc prise en charge par l'Etat, représente environ 81 000 €/CTS, sachant que 23 CTS sont mis à disposition auprès de la FFBaD.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Rapports des commissaires aux comptes

Erik Boulois, commissaire aux comptes KPMG

Erik Boulois précise que les représentants doivent se prononcer sur un rapport qui est la certification des comptes, et en profite pour remercier l'ensemble des équipes de la fédération, que ce soit l'équipe opérationnelle ou la gouvernance, avec qui les échanges ont été nombreux au cours de cette année.

Il informe l'assemblée que les comptes de cette année sont certifiés sans réserve, car ils ne contiennent pas d'anomalie significative. Ils sont le reflet des comptes qui ont été présentés précédemment par Audrey Baron.

Il fait également état d'un second rapport sur les conventions règlementées entre la FFBaD et ses administrateurs.

Ce rapport mentionne trois conventions règlementées qui concernent des élus de la fédération :

- Le président de la FFBaD, Yohan Penel, qui perçoit 1 829 € brut/mois (1 442 € net) de janvier à octobre 2022, et 2 404 € brut/mois (2 000 € net) de novembre à décembre 2022 ;
- La secrétaire générale, Sarah Grammatyka, qui perçoit 1 202 € brut/mois (1 000 € net) de mars à décembre 2022 ;
- Le vice-président en charge de la performance sociale, Sylvain Benaïm, qui perçoit 601 € brut/mois (500 € net) de mars à décembre 2022.

Approbation des comptes 2022

Avant de procéder au vote des comptes, Jules Harduin et Audrey Baron remercient les équipes financières de la FFBaD qui font en sorte que ces comptes soient présentés dans de bonnes conditions.

6/ L'approbation des comptes annuels 2022 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 106 votants – 521 voix totales, 502 voix exprimées

Pour : 362 / Contre : 140 / Abstentions : 19

La proposition est adoptée à la majorité (72.1%).

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Après affectation du résultat 2022 (-342 125 €), la reprise des réserves fonds dédiés dialogue de gestion (221 430 €), et le report à nouveau (2 247 095 €), le total 2022 à affecter est de 2 126 400 €.

Il est proposé d'affecter 50 000 € à la réserve Championnats du monde 2025, qui passe ainsi à 380 000 €, et le reste, soit 2 076 400 €, en report à nouveau.

Le total des fonds propres serait de 2 888 754 € après affectation.

Intervention n°1 (Pierre-Emmanuel Panier, licenciés individuels) : concernant les championnats du Monde, est ce que le budget a été révisé, et quand auront lieu les premières dépenses ?

Réponse n°1 (Jules Harduin) : le secteur événementiel a commencé à travailler sur la préparation de l'évènement, et il est prévu de le renforcer.

Complément n°1 (Eric Salanoubat) : un travail a été fait pour ré-évaluer le budget de l'évènement, au regard des changements économiques, d'où cette proposition d'augmenter la réserve qui lui est affectée.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Intervention n°2 (Guillaume Guerder) : sur les fonds fléchés, quand on crée un fonds fléché, on déduit une somme à un projet ou une action. Aujourd'hui, cette somme existe toujours mais elle est reversée dans le pot commun, c'est un peu contrariant, car ça pourrait se retrouver fléché ailleurs.

Réponse n°2 (Jules Harduin) : En effet, le fléchage apporte une garantie, mais le défléchage n'empêche pas les actions d'être financées et permet une meilleure gestion budgétaire.

Intervention n°3 (Nathalie Huet – PACA) : avez-vous abondé le dialogue de gestion avec les 221 000 € de la réserve des fonds dédiés ?

Réponse n°3 (Jules Harduin) : Non, il s'agit juste d'une mécanique comptable qui concerne le bilan.

Intervention n°4 (Florent Chayet – OCCI) : pourriez-vous nous préparer, pour la prochaine AG, un diagramme avec les fonds propres de la FFBaD par rapport au budget ?

Réponse n°4 (Jules Harduin) : c'est noté, il est même possible de faire une communication là-dessus après l'AG.

7/ L'affectation du résultat de l'exercice est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 482 voix exprimées

Pour : 376 / Contre : 106 / Abstentions : 39 / Non-votants : 6

La proposition est adoptée à la majorité (78%).

8/ L'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 505 voix exprimées

Pour : 485 / Contre : 20 / Abstentions : 5 / Non-votants : 17

La proposition est adoptée à la majorité (96%).

Quitus au trésorier général pour la gestion des comptes

9/ Le quitus au trésorier général pour la gestion des comptes est soumis au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 494 voix exprimées

Pour : 400 / Contre : 94 / Abstentions : 21 / Non-votants : 12

La proposition est adoptée à la majorité (81%).

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Rapport du trésorier général : révision de la trajectoire budgétaire 2023/2024

Jules Harduin, trésorier général
Eric Salanoubat, directeur général

L'objectif de la présentation est de revenir sur ce qui avait été dit l'an dernier, de voir ce qui s'est passé, et quelles propositions de corrections il est possible de faire aujourd'hui. Une présentation a déjà été faite lors de la tournée des territoires.

Pour rappel, le projet de transformation en profondeur de la fédération s'appuie sur 4 grands axes :

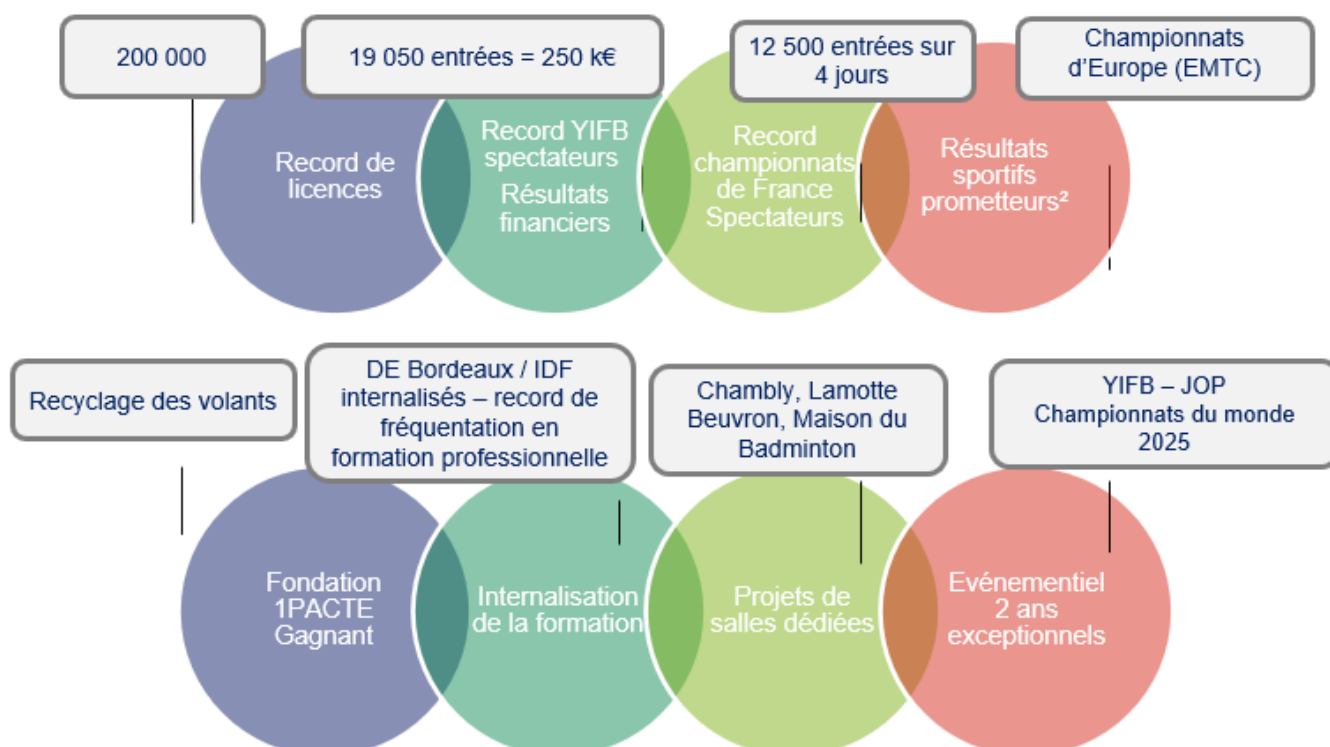
- Replacer les clubs au cœur de l'approche,
- Combiner excellence sportive et excellence sociétale,
- Diversifier notre modèle économique,
- Devenir une fédération inspirante.

Les engagements de 2022 prévoyaient de réinvestir le bénéfice de 2021 dans le plan d'investissement, avec 2 années de déficit et un retour à l'équilibre en 2024.

De nombreux chantiers ont été lancés, avec les objectifs suivants :

	2019	2022/2023	2023/2024
Licenciés	190 000	200 000	220 000
Clubs	1 980	1 946	2 024
Budget	9,5 M€	10,2 M€	11,2 M€

2022/2023, une saison historique :





COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Opérationnellement, il y a eu du retard sur certains chantiers, notamment le recrutement tardif d'un directeur des partenariats qui n'a pas permis, à ce stade, d'avoir les retours escomptés.

En 2022, l'inflation a eu un impact fort sur les déplacements. Le fait que la licence ne soit pas indexée sur le coût de la vie montre le décalage entre les recettes fédérales et le coût réel de la vie et donc des charges de fonctionnement.

L'ambition reste maintenue, mais avec des scénarios plus prudents (optimisation des dépenses, scénario d'augmentation du nombre de licences et scénario des partenariats).

Concernant l'optimisation des dépenses, 3 postes budgétaires représentent 70% des dépenses :

- La performance sportive : encadrement, voyages, joueurs,
- L'évènementiel : nombreux projets, dont certains ont un cahier des charges imposé (YIFB)
- Ressources humaines

Les marges de manœuvre sont limitées car réduire ces postes reviendrait à revoir nos ambitions à la baisse. Malgré tout, un effort a été demandé à chaque secteur avec l'intégration d'une baisse de 10% sur les budgets de fonctionnement.

Pour maintenir la dynamique, le seul levier qui peut être activé dans le contexte actuel repose sur les licences.

En synthèse, il faut retenir :

- Les nombreux investissements réalisés (plan sur 3 ans),
- Les **signaux très positifs sur la licenciation, l'image de marque** à l'externe, **l'évènementiel**,
- Des retours sur investissement inégaux au terme de la 1^{ère} année,
- Des mesures de prudence sur les années 2 et 3 en matière de licenciation et de partenariats, ce qui entraîne des réductions de budget, encore insuffisantes.

La proposition qui est faite est une augmentation de 5 € du coût de la licence pour rattraper l'historique de l'inflation, pour maintenir le cap (équilibre global sur l'olympiade) et pour préserver les ambitions face à la conjoncture économique.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Le budget, avec la correction des licences de 5 €, serait celui-ci :

Budget (en k€)	2022	2023 Budget V1			2024 Budget V1		
	Réalisé	Budget	Charges	Produits	Budget	Charges	Produits
		Hyp licences 200 K / 205 K Nouvelles recettes : 400 K			Hyp licences 205 K / 210 K Nouvelles recettes : 500 K		
Performance Sportive	- 1 569	- 1 200	- 3 168	1 968	- 1 260	- 3 228	1 968
Vie sportive	204	203	-829	1032	203	-829	1032
Pratiques compétitives	381	450	-17	467	450	-17	467
Disciplines associées	43	44	-511	555	44	-511	555
Officiels de terrain	-186	-170	-170		-170	-170	
Équipements	-34	-121	-131	10	-121	-131	10
Évènementiel	-387	-366	-2095	1729	-366	-2095	1729
Relations avec les territoires	58	-139	-529	390	-139	-529	390
Performance sociale	121	-180	-618	438	-180	-618	438
Formabad	-138	-136	-723	587	-136	-723	587
Administration et animation d'équipe	- 767	-888	-894	6	-888	-894	6
Administratif	- 486	-563	-569	6	-563	-569	6
Numérique	- 281	-325	-325		-325	-325	
Finance et économie du badminton	4 483	5258	-161	5419	5573	-166	5739
Communication - Marketing	- 16	-366	-394	28	-341	-369	28
Paris 2024	- 5	-60	-60		-150	-150	
Maison du Bad	-						
Salaires	- 2 328	-2800	-2800		-2980	-2980	
Résultats Licence + 5 €	-342	-844	- 12 782	11 938	139	- 12 811	12 950

Intervention n°1 (Pierre-Emmanuel Panier, licenciés individuels) : pourquoi les licenciés individuels n'ont pas été invités à la tournée des territoires ? Avez-vous une estimation de la baisse de prise de licence que pourrait engendrer cette augmentation de tarif ?

Réponse n°1 (Jules Harduin) : dans d'autres sports, des augmentations de cet ordre, voire plus, n'ont pas cassé la dynamique de prise de licence. En badminton, nous n'avons pas d'outils actuellement pour mesurer l'impact. Nous observons des parts territoriales hétérogènes entre ligues, et pourtant tous les territoires bénéficient de l'augmentation du nombre de licences. La crainte de perte de licence est légitime mais elle ne s'est pas vérifiée historiquement.

Intervention n°2 (Christophe Faulmann – OCCI) : une telle augmentation risque de freiner l'ambition des territoires qui préparent des augmentations de part territoriale en lien avec des créations de postes.

Intervention n°3 (Laurent Pastorino – PACA) : en 2022, le résultat est de -342 k€ alors que le prévisionnel était à -824 k€, donc on a réussi à juguler en partie le déficit, et pourtant on nous demande aujourd'hui une augmentation de 5€.

Réponse n°3 (Jules Harduin) : le résultat 2022 a été meilleur que celui escompté pour plusieurs raisons : charges décalées (par exemple, embauches sur le second semestre au lieu du premier) ; inflation progressive, meilleur montant de certaines subventions. Ça ne sera pas la même chose en 2023.

Intervention n°4 (Laurent Pastorino – PACA) : les autres fonds (que la licence) ne sont pas à la hauteur de ce que vous espériez : est-ce que si c'est la même chose l'année prochaine on peut s'attendre à une nouvelle augmentation ?

Réponse n°4 (Jules Harduin) : les montants envisagés sont réalistes par rapport à ce qui s'est déjà fait dans d'autres fédérations.

Complément n°4 (Eric Salanoubat) : la partie partenariats est l'affaire de plusieurs personnes. Il y a déjà des contacts en cours portant sur des contrats pluriannuels.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Intervention n°5 (Nathalie Huet – PACA) : il aurait été intéressant d'avoir le tableau du budget prévisionnel avec la proposition d'augmentation de licence en amont de l'AG.

Réponse n°5 (Yohan Penel) : tout est dans la note budgétaire qui a été envoyée avant l'AG, avec l'impact de l'augmentation de licence sur le budget prévisionnel de 2023, et celui de 2024.

Intervention n°6 (Pierre Chatellier – NORM) : une augmentation de 300 000 € des partenariats ne me paraît pas très ambitieuse.

Réponse n°6 (Jules Harduin) : nous ne pouvons pas passer de 0 € à 1 000 000 € en une fois, il faut des étapes intermédiaires.

Intervention n°7 (Cédric Célaire – PACA) : êtes-vous encore confiant dans votre projet ? Et si le plan ne fonctionne pas, avez-vous une porte de secours ?

Réponse n°7 (Jules Harduin) : si nous présentons le projet d'augmentation de licence, c'est que nous avons confiance. En revanche, je reconnais que nous n'avons pas amené le sujet de manière optimale, avec une tournée des territoires tardive et un temps de discussion et d'échange limité.

Intervention n°8 (Sophie Trebern – PDLL) : on peut reprocher le timing, mais pas la transparence. Nous avons été informés du projet au dernier CPL et même d'autres scénarios. Nous, instances, devons continuer à apporter du service au licencié, et si nous n'avons pas le moyen de le faire, nous n'avancerons pas. C'est donc un vote de confiance.

Intervention n°9 (Guillaume Guerder – NAQU) : si demain il y a déflation, qu'allez-vous faire ?

Réponse n°9 (Eric Salanoubat) : si nous atteignons nos objectifs et nous avons confiance, nous serons en mesure de redistribuer aux territoires à travers des ressources humaines ou de l'aide financière.

Tarif de la licence à compter de la saison 2023/2024

10/ L'augmentation du tarif de la licence de 5€ à compter de la saison 2023/2024 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 508 voix exprimées

Pour : 245 / Contre : 263 / Abstentions : 19

La proposition est rejetée à la majorité (51.8%).

Yohan Penel prend la parole pour acter que la démocratie s'est exprimée. Il demande à la présidente de séance de suspendre immédiatement l'assemblée, et convoque les membres du conseil exécutif à une réunion.

La séance est suspendue.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Approbation du budget prévisionnel 2023

Sarah Grammatyka annonce la reprise de l'assemblée générale et donne la parole au président de la FFBaD.

Yohan Penel explique aux membres présents que pour fonctionner, la fédération a besoin d'un budget, et donc qu'un budget va leur être proposé, un budget déficitaire sans aucune prise en compte d'augmentation de licence, dans l'attente de la convocation d'une AG en visioconférence dans les prochaines semaines. D'ici là, ne seront engagées que les dépenses courantes de la fédération.

Il relève que la décision de l'an dernier était historique en termes de trajectoire et que cette décision marque un coup d'arrêt qui reste une expression démocratique.

11/ L'approbation du budget prévisionnel 2023 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 107 votants – 527 voix totales, 409 voix exprimées

Pour : 264 / Contre : 145 / Abstentions : 97 / Non-votants : 21

La proposition est adoptée à la majorité (64.5%).

Hommages et récompenses

Mérites fédéraux

Cette année, sur proposition de la commission culture, le mérite fédéral Grand Or sera remis à John Ellis sur son territoire. John Ellis a été vice-président de la fédération pendant 10 ans, président du Ceba Strasbourg pendant 44 ans. Il a été à l'origine de la création de la ligue d'Alsace.

Le mérite fédéral d'Or sera décerné à Dominique Grosjean, ligue Centre-Val de Loire, ancien président du comité 41 et du club de Salbris.

Hommage aux disparus

Le président, Yohan Penel, rend hommage aux personnes disparues :

- Alain Citolleux, ancien président de la FFBaD, à l'origine de la refondation de la fédération en 1978,
- Didier Cardonne, ancien président du club d'Yvetot (76),
- Christian Costeux, président du club de Poindimié (Nouvelle-Calédonie),
- Julien Daumain, membre du bureau du club de Marchenoir (41),
- Samret Di Manno, joueur para-badminton qui faisait partie du comité d'organisation des championnats de France à Blagnac et St Orens,
- Thierry Dronne, ancien président du club d'Etrepagny (27),
- Didier Granvierre, co-président du club Bad In Matheysine (38),
- Medhi Haif, président du club de Belley (01),
- François Lebourgeois, ancien président du club de La Frenaye (76),
- Noan Paquet, du club Bayard Argentan (61).

Le président adresse au nom des membres de l'AG toutes ses pensées et ses condoléances aux familles de ces personnes.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
13 et 14 mai 2023

Hommage aux sportifs

Agnès Chacun, élue en charge du haut niveau senior, et Roland Boigeol, élu en charge du haut niveau jeune, rendent hommage aux sportifs ayant fait le choix d'arrêter leur carrière :

- 👉 Vimala Heriau,
- 👉 Brice Leverdez,
- 👉 Thomas Rouxel.

Questions diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

Clôture de l'assemblée générale

Yohan Penel, président

Le président affirme qu'une assemblée générale est un moment de démocratie indispensable dans un territoire, avec des décisions qu'il faut respecter. C'est également promouvoir notre sport, le porter le plus haut possible.

Les attentes vis-à-vis de la fédération sont légitimes. Elles sont toujours plus grandes mais ce sera donc avec moins de moyens.

La fédération a la confiance de la part du ministère et de l'ANS, mais n'a pas celle des représentants, aujourd'hui. Elle se doit de continuer à avancer, à porter cet idéal.

Le président va commencer une tournée des AG de ligues, sur le terrain, pour continuer à discuter avec les représentants de ligue et administrateurs, avec les licenciés, et soutenir les ligues dans leurs augmentations du timbre car elles comptent pour leur permettre d'avoir des outils pour se développer. Cela passe par des ressources humaines, ces 75 professionnels que les licenciés ne voient pas et qui, au quotidien, essaient de gérer le « paquebot » fédéral.

Il exprime avoir ressenti beaucoup de passion tout au long de cette assemblée générale et s'engage à essayer de rebâtir une relation de confiance, en tirant les enseignements de ce dernier vote.

Le président remercie les participants des échanges tout au long de la tournée des territoires et de cette AG.

Clôture de l'assemblée générale à 12h50

Yohan PENEL, président de la FFBaD

Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale

Budget prévisionnel 2023 voté

Budget (en k€)	2022	2023 Budget V1			2024 Budget V1		
	Réalisé	Budget	Charges	Produits	Budget	Charges	Produits
		Hyp licences 200 K / 205 K Nouvelles recettes : 400 K			Hyp licences 205 K / 210 K Nouvelles recettes : 500 K		
Performance Sportive	- 1 569	- 1 200	- 3 168	1 968	- 1 260	- 3 228	1 968
Vie sportive	204	203	-829	1032	203	-829	1032
Pratiques compétitives	381	450	-17	467	450	-17	467
Disciplines associées	43	44	-511	555	44	-511	555
Officiels de terrain	-186	-170	-170		-170	-170	
Équipements	-34	-121	-131	10	-121	-131	10
Évènementiel	-387	-366	-2095	1729	-366	-2095	1729
Relations avec les territoires	58	-139	-529	390	-139	-529	390
Performance sociale	121	-180	-618	438	-180	-618	438
Formabad	-138	-136	-723	587	-136	-723	587
Administration et animation d'équipe	- 767	-888	-894	6	-888	-894	6
Administratif	- 486	-563	-569	6	-563	-569	6
Numérique	- 281	-325	-325		-325	-325	
Finance et économie du badminton	4 483	5258	-161	5419	5573	-166	5739
Communication - Marketing	- 16	-366	-394	28	-341	-369	28
Paris 2024	- 5	-60	-60		-150	-150	
Maison du Bad	-						
Salaires	- 2 328	-2800	-2800		-2980	-2980	
Total	-342	-674 - 12 271	11 597		-664 - 12 581	11 917	
inflation 2(IPCH 5,4% en 2023, 2,4% en 2024) hors Masse Salariale.			- 511			- 230	
Résultats	-342	-1185 - 12 782	11 597		-894 - 12 811	11 917	